

Québec, Le Soleil, mardi 15 mai 1984

# Incinérateur de Québec: la grève pourrait être longue

par Marcel COLLARD

La Communauté urbaine de Québec peut soutenir très longtemps une grève à l'incinérateur municipal, a affirmé, hier, en fin de soirée, son président, M. Michel Rivard.

Interrogé sur l'impact de la grève des quelque 55 employés, M. Rivard a dit que tous les camions transportant les ordures ménagères sont dirigés vers Pont-Rouge, où la communauté urbaine dispose d'un terrain d'enfouissement sanitaire pouvant répondre aux besoins durant 20 ans.

Au SOLEIL, qui lui demandait si la CUQ avait l'intention d'intervenir ou de faire pression auprès de la compagnie gestionnaire de son incinérateur, M. Rivard a répondu par un non catégorique.

"Nous avons suivi les négociations et les employés exigent des choses inacceptables, comme une semaine de 36 heures pour un salaire de 40 heures et une augmentation de salaire

équivalant à l'indexation, plus deux et demi pour cent.

"Si la compagnie devait accepter de telles demandes, c'est nous, en bout de ligne, qui aurions à en faire les frais."

# Pas d'étude sur la prolifération des bars

par Marcel COLLARD

Fort de sa représentation au conseil de ville de Québec, le Progrès civique n'a éprouvé aucune difficulté, hier soir, pour contrer les vœux du Rassemblement populaire voulant qu'on étudie la prolifération des bars et des restaurants dans le Vieux-Québec et, qu'on dénonce la violence au hockey professionnel.

En l'absence du maire Jean Pelletier, le

conseiller Jean-Paul Morency a dirigé la riposte contre ces deux motions formulées par le parti d'opposition.

Le conseiller Pierre Mainguy, alléguant que l'implantation de bars, de restaurants et de cafés-terrasses dans les secteurs du Vieux-Québec, de la Grande-Allée, de la rue Cartier et de la rue Saint-Jean, chassait les citoyens, demandait la formation d'un comité pour consulter les citoyens, les organismes et les commerçants, de façon à recommander les orientations en matière de zonage. Le tout était assorti d'un délai, avec un moratoire d'ici le 15 octobre.

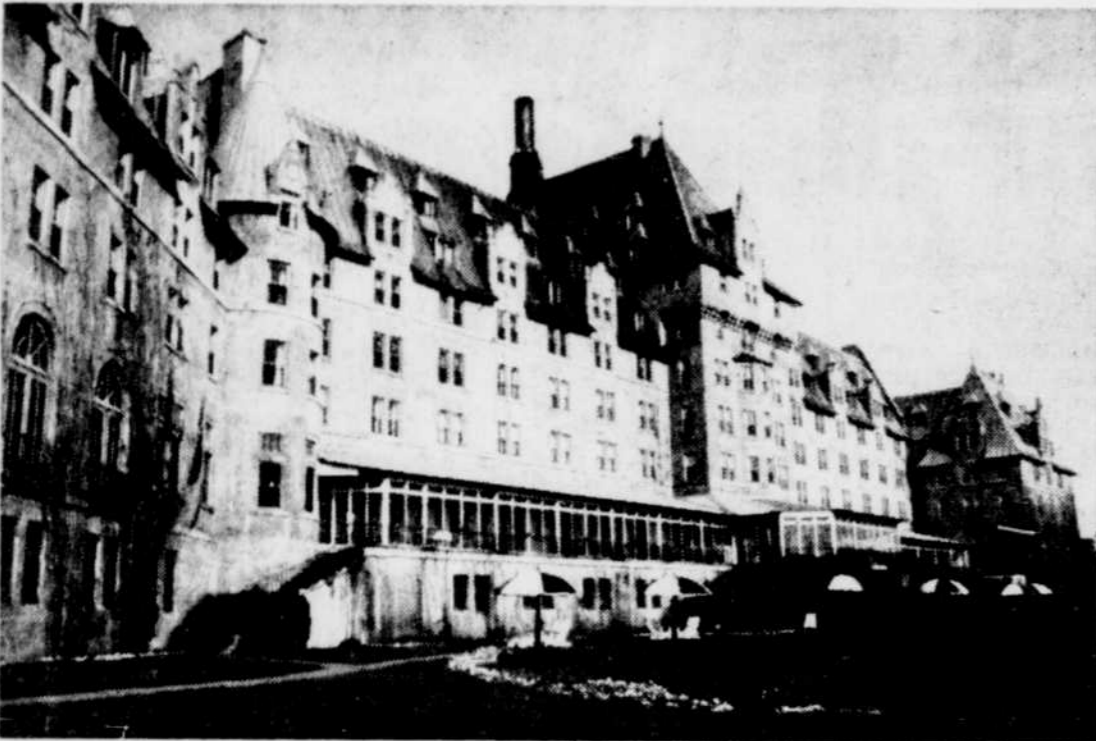
Cette démarche, a commenté M. Morency, signifierait que le comité se substitue au comité exécutif qui a toute compétence pour intervenir et au comité consultatif du quartier, d'autant plus qu'aucune plainte n'a été signifiée. Même que son collègue dans le quartier, facteur de son métier, M. Luc Cimon, dit avoir consulté des centaines de personnes qui manifestent leur hâte de voir ouvrir les cafés-terrasses. Et du district 14, également concerné, M. Rosaire Clermont, note que le contrôle, par élimination, s'exerce par le jeu de la concurrence.

## La violence au hockey

A son tour, le conseiller Gilles Gilbert, du RP, a subi le même sort malgré sa plaidoirie pour que cesse ces exemples d'intimidation, de tricherie et de violence" dans la Ligue nationale. Il souhaitait que le maire Pelletier, à titre de président de l'Union des municipalités, incite les élus municipaux à joindre leurs protestations pour épargner aux jeunes cet exemple néfaste d'un sport qui fait appel à l'émotion.

Encore une fois, le conseiller Morency a refusé son appui, déclenchant à la chaîne la désapprobation des autres membres du PC, en déclarant que c'était une responsabilité de la LNH et que d'autres intervenants, comme la Fédération de hockey amateur du Québec, devraient bien plus s'attaquer à ce problème que le conseil municipal.

Non désarmé par autant d'hostilité, M. Gilbert a conclu en regrettant de n'avoir pas inclus dans son texte sur le hockey un "projet d'édifice à bureau auquel le PC aurait été plus sensible".



Une grève pourrait paralyser le Manoir Richelieu au cours des prochaines heures car les travailleurs veulent parvenir à une entente avant le 18 mai.

# Un mandat de grève est accordé au Manoir Richelieu

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

## POINTE-AU-PIC

La tension monte dans le dossier des négociations entourant le renouvellement de la convention collective des travailleurs du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Dimanche, 215 syndiqués (CSN) sur une possibilité de 300 ont accordé dans une proportion de 97 pour 100 à leur exécutif le mandat de déclencher la grève au moment opportun.

Cette menace pourrait être mise à exécution au cours des prochaines heures car les travailleurs ont réitéré leur intention de parvenir à un règlement négocié avant l'ouverture du complexe hôtelier prévu pour le vendredi 18 mai.

Les deux parties devaient se rencontrer hier et aujourd'hui devant un conciliateur du ministère du Tra-

vail. Ces rencontres seront sans doute déterminantes pour l'avenir du dossier.

C'est la famille Dufour Cap-aux-Pierres Inc. qui représente la partie patronale. L'entreprise est locataire du Manoir Richelieu, dont le gouvernement du Québec est propriétaire. L'an dernier, une situation à peu près similaire s'était produite entre les mêmes intervenants. La famille Dufour ne voulait pas reconnaître l'accréditation syndicale en alléguant qu'elle était liée à l'ex-gestionnaire la Société

Delta des Gouverneurs. Il avait fallu des interventions d'ordre politique pour trouver une solution quelques heures seulement avant l'ouverture.

A venir jusqu'à dimanche, les négociations de cette année ont permis de régler seulement 85 pour 100 des clauses normatives. Pour ce qui est des implications monétaires, il semble que les deux parties ne soient pas sur la même longueur d'ondes. Lors de l'assemblée où ils ont donné le mandat de grève, les syndiqués

ont également résolu de maintenir leurs demandes monétaires.



Guy Massé

Monsieur Guy Massé, A.V.A., Vice-Président Marketing-assurance individuelle à La Laurentienne Mutuelle d'assurance sera le conférencier invité à l'assemblée annuelle du Chapitre C.L.U. Il nous entretiendra sur: "La déréglementation: un défi à la mesure des assureurs-vie". Date: le mercredi 16 mai. Endroit: Château Bonne-Entente. Heure: 5 heures p.m. (Ann.)

## ABRI FISCAL

Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	0 à 2 924\$
35 000\$	9 292\$	0 à 4 856\$
45 000\$	14 761\$	0 à 7 490\$
55 000\$	18 515\$	0 à 12 154\$
65 000\$	25 158\$	0 à 19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, vous pouvez obtenir les services d'un administrateur de votre choix, qui verra à faire l'administration de vos immeubles.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes (copropriété indivise) actuellement formé est nul (0,00%), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

### AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le plus de tous les monopoles". Winston Churchill

**GUY PARÉ** (418) 681-7757 (514) 848-9175 & ASSOCIÉS INC.

Courtage Immobilier - Fiscalité Immobilière

\* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles. Heures d'affaires: Lundi au Vendredi 9h30 à midi - 13h30 à 17h - 18h30 à 21h.

## Vente du printemps

PROTEGEZ VOTRE MAISON UNE PROTECTION ET UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS



**AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE ou d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO**

EN FIBRE DE VERRE \$599.50 CHACUN INSTALLÉ

Éliminez le peinturage avec nos rampes d'aluminium émaillé cuit de couleur.

Garantie Fen-Por-A, plus de 25 ans d'expérience, 5 ans contre matériel défectueux.

692-2127 • ESTIME GRATUIT

Maintenant en face du nouveau palais de justice

**FEN-POR-A**  
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres  
381, rue Saint-Paul Québec  
SOIR, FETES ET FINS DE SEMAINE 842-2500 — 623-9204



Le chef, Jean-Marie Villeneuve

## Femmes présentes

Le chef huron Max Gros-Louis avait déclaré aux femmes autochtones (celles qui ont perdu leur statut d'Indienne parce qu'elles ont marié un non-Indien) qu'elles ne pourraient assister à l'assemblée publique d'information qu'il avait convoquée hier soir pour discuter de quelques grandes questions dont, incidemment, le projet de loi devant précisément éliminer la discrimination face aux femmes indiennes. Devant la forte délégation d'Indiennes, "hors-statut", le chef du Village-des-Hurons a finalement consenti à leur permettre l'accès à cette partie informative de l'assemblée. Le journaliste du SOLEIL a cependant été empêché d'assister aux échanges qui paraissent avoir beaucoup de vigueur.

# La CTCUQ formulera une nouvelle proposition aux chauffeurs d'autobus

par Marcel COLLARD

Une nouvelle proposition devrait être formulée, cet après-midi, aux négociateurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et du syndicat des chauffeurs d'autobus, par le conciliateur du ministère du Travail, M. Marcel Boisvert.

Bien que les parties intéressées soient avares de commentaires, il semble que les membres de l'exécutif de la CTCUQ aient décidé, vendredi, de soumettre deux hypothèses de règlement — "des propositions finales" — selon des renseignements obtenus par LE SOLEIL, pour amener la recommandation qu'avait exprimé le conciliateur, le 9 mai. Les deux parties ont discuté, hier après-midi, en présence du conciliateur et le syndicat aurait été saisi des offres révisées de la CTCUQ.

**ACHAT-ÉCHANGE DIAMANTS, OR, ARGENT, PERLES FERMÉ LE SAMEDI**  
du 19 mai au 30 septembre  
**LÉONARD TOUSSAINT Inc.**  
330, 1<sup>re</sup> Rue, Québec  
(514) 750-522-6395

**CLÔTURES**  
• Mailles, bois, métal  
• Barrières et accessoires  
• Installation, réparation  
**CLÔTURE ORLÉANS Ltée**  
849-2465

**DÈS MAINTENANT!**  
**FOIRE DU HOMARD**  
**7.35\$**  
la livre  
**16,17\$ le kilo**

Venez choisir votre homard, à votre goût et de la grosseur que vous préférez.

**RESTAURANT LE Vice-Pecteur**  
MOTEL UNIVERSEL  
2300, Chemin Ste-Foy, Sainte-Foy — 658-5240

# Certificats de placement garantis par la BANQUE DE COMMERCE\*\*

**11 1/4%**  
PÉRIODE DE 1 AN

**12 3/4%**  
PÉRIODE DE 3 ANS

\*Intérêts versés annuellement. Non encaissables mais transférables avant terme.

Dépôt minimum de 1000\$. Renseignez-vous. Taux avantageux pour d'autres durées de placement et d'autres modes de paiement d'intérêt. Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

\*\*Émis par la Société d'Hypothèques CIBC et garantis par la Banque de Commerce.

**BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE**



Me Pierre Bernier

La Chambre de Commerce de Charlebourg vous invite à un souper-casernier, le mercredi 16 mai 1984 à 18h30 au Manoir St-Caslin.

Me Pierre Bernier, maire de la Ville de Charlebourg, prononcera une conférence intitulée "Charlebourg, ça existe".

Coût: \$20 par personne  
Réservation: Secréariat permanent de la Chambre de Commerce de Charlebourg  
418-626-5514



**PENSÉE DE JEAN-PAUL II**

« L'homme, quand il apprend à être lui-même, apprend aussi à défendre les valeurs auxquelles il croit ».

FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILE

QUÉBEC ET RIVE-SUD

# LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

### Causeries

- Le centre Eckankar de Québec présentera au 833 avenue Marguerite-Bourgeoys (2e étage) trois causeries à 20h: demain "Le pouvoir de l'imagination", jeudi "L'amour pour toute vie" et vendredi "L'influence secrète de la musique". Entrée libre.
- La cardiologue Michèle Robitaille dira comment prévenir les maladies cardiaques au café-rencontre Femmes Plus, demain à 13h30, au sous-sol de l'église de Loretteville sur la rue Racine.
- Claude Michel traitera le sujet "Paris... vu du ciel" à la rencontre de l'Association Québec-France, demain à 20h, à l'amphithéâtre OB du pavillon De Koninck à l'université Laval.
- Le thème: "Créer et éveiller votre conscience en canalisant la plus grande force qui soit en vous: l'énergie sexuelle" sera développé demain, à 19h30, au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu. Renseignements: 524-1279.
- Dans le cadre de la Semaine nationale de l'activité physique, trois causeries seront présentées au YMCA, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest, à 19h30: ce soir "Sur la nutrition", demain "Sur les styles en natation" et jeudi "Sur l'acupuncture". Détails: 527-2518.

### Expositions

- L'Amicale des retraités de l'enseignement du Québec métropolitain exposera les oeuvres de ses membres à son local, 890 rue Lévis à Québec, demain de 13h à 21h30 et jeudi de 10h à 21h30.
- Une exposition d'une série d'aquarelles est tenue jusqu'à samedi, de 11h à 14h chaque jour, en face de la cafétéria du complexe "G". Les profits des ventes serviront à financer une traversée Saint-Malo-Québec pour quatre personnes handicapées.
- Une exposition des travaux d'élèves en arts plastiques des écoles de la Commission scolaire régionale de Tilly aura lieu demain et jeudi, de 19h30 à 21h30, à l'école secondaire L'Aubier, 500 rue du Sault à Saint-Romuald.

### Fête des Mères

L'Association coopérative féminine Loretteville-Neufchâtel soulignera la Fête des Mères à un souper, demain à 19h, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise de Loretteville. Détails: 842-2856.

### Inscriptions

Les inscriptions pour les activités du programme estival des loisirs de Sillery auront lieu au centre culturel local, 2040 rue Persico, ce soir de 19h30 à 21h et demain de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Détails: 687-4212.

### Information

Le Cercle culturel tiendra une séance d'information sur les Clubs épargne-femmes au centre Pierre-Georges-Roy, 17 rue Notre-Dame à Lévis, ce soir de 17h à 19h30 et de 20h à 22h. Renseignements: Monique Lepage à 837-8175.

### Peinture sur soie

Des cours de peinture sur soie sont donnés jusqu'à jeudi de 9h à 16h, à la Maison Routhier, 3325 rue Rochambeau à Sainte-Foy. Renseignements: 657-4380.

### Réunions

- La réunion de l'AFEAS de Limoilou sera tenue ce soir, à 20h, à la salle Christ-Roi, 3065 sur la 2e Avenue dans Saint-Albert-le-Grand. Renseignements: 524-6583.
- L'Association coopérative féminine de Charlesbourg aura sa réunion mensuelle, ce soir à 20h, à l'hôtel de ville local. Détails: Pauline Couto à 626-9481.
- Une exposition-vente d'artisanat de l'Association des retraités du centre hospitalier Robert-Giffard aura lieu au local J-1617, ce soir à 19h, demain, jeudi et vendredi de 9h à 21h.



La ville de Sainte-Foy veut faire l'acquisition de la maison Bruneau pour y loger des organismes municipaux.

## Sainte-Foy acquerrait la maison Falardeau

par Marie CAOQUETTE

Le sort de la maison Falardeau, une des rares demeures historiques de Sainte-Foy, ballottée entre un projet de restaurant et un projet d'animation socio-culturelle, serait tranché: le maire Louis-Marie Lavoie se déclare favorable à l'achat de cette résidence par la municipalité.

Grosso modo, la demeure, située sur le chemin Sainte-Foy et évaluée à près de \$100,000, serait acquise par la ville et remise à une corporation indépendante qui en assurerait l'administration et l'animation.

C'était la recommandation de la Société d'histoire de Sainte-Foy et c'est encore celle du comité municipal spécial chargé d'évaluer le dossier.

Contrairement à d'autres édifices historiques à peu près abandonnés, la maison Falardeau avait depuis plusieurs mois deux prétendants sérieux à sa rénovation et mise en valeur.

Le premier projet connu était celui des propriétaires des restaurants "Le manoir du spaghetti" qui désiraient ajouter un nouveau maillon à leur chaîne de restaurants, à prix populaires, tous situés dans de vieilles demeures.

Ce groupe de restaurateurs détiendrait toujours une option d'achat sur la maison. Le ministre des Affaires culturelles voyait le projet d'un bon oeil et avait donné un accord de principe au projet.

Le projet semblait voué à aboutir pour l'été 1984 lorsque la Société d'histoire de Sainte-Foy est intervenue avec l'intention de garder cette maison historique dans le domaine public.

Bien que la chose soit courante en Europe, et que les propriétaires des Manoirs du spaghetti aient acquis une expertise reconnue dans la mise en valeur de maisons anciennes, le projet de restaurant ne faisait pas que des heureux parmi les amateurs du patrimoine selon plusieurs informateurs.

Il y a plusieurs mois, le projet de sauvegarde de la maison Falardeau piloté par la Société d'histoire était évalué à près de \$200,000, dont \$100,000 en frais de réparations.

L'acquisition de la vieille demeure se ferait

en utilisant des fonds tirés des surplus accumulés par la municipalité.

Dans cette veine d'acquisition de vieilles demeures, Sainte-Foy a aussi l'intention d'acheter la maison Bruneau, située sur le chemin Saint-Louis, en haut de la côte Ross.

Cette demeure servira à loger deux organismes municipaux, la Société municipale d'habitation de Sainte-Foy et le Conseil d'orientation économique de Sainte-Foy, déclarait hier au SOLEIL le maire Lavoie.

## Projet de protection du patrimoine dans la vieille partie de la ville

par Marie CAOQUETTE

Sainte-Foy a comme projet de rénover et mettre en valeur tout le vieux secteur du chemin Sainte-Foy situé entre la rue de la Suète et Plaza Laval.

C'est là qu'est la vieille ville de Sainte-Foy, déclarait hier le maire Louis-Marie Lavoie au SOLEIL.

Le projet est encore au stade des études dont l'inventaire des maisons à restaurer et des travaux d'amélioration à apporter à ce secteur. On songe en particulier à dé-

gager le bas de la côte de l'Église en démenageant la caisse populaire dans un autre édifice.

C'est un comité spécial formé de trois conseillers municipaux, du président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, d'un représentant des Affaires culturelles et d'un pa-

roisien de Notre-Dame-de-Foy qui est chargé de ce dossier historique.

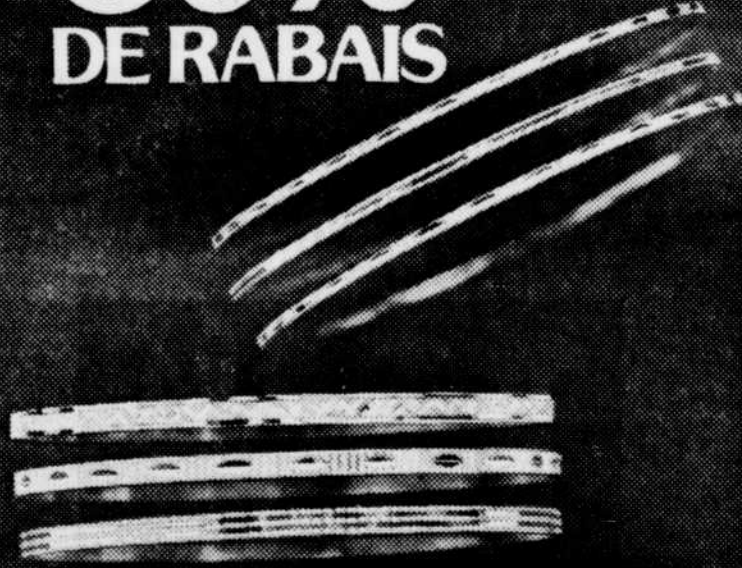
Le même comité a déjà fait des recommandations touchant la conservation de la maison Falardeau et la mise en valeur de l'église Notre-Dame-de-Foy. Cette dernière deviendra un centre d'interprétation et un centre communautaire.

Selon le maire Lavoie, des fonds fédéraux de Parcs Canada seraient disponibles pour ce projet; d'autre part, l'assouplissement prévu des dispositions de la loi 138 qui régit les contributions fédérales aux projets municipaux permettrait l'utilisation de ces fonds, d'estimer M. Lavoie.

Cet intérêt pour le patrimoine qui anime la municipalité tient en partie au fait que ce "patrimoine n'est pas très considérable à Sainte-Foy", et mérite d'être sauvegardé, concluait le maire.

Bracelets en or en solde!

30% DE RABAIS



Une occasion unique d'épargner des sommes fabuleuses sur des bracelets en or jaune, 10 ct. D'ailleurs pourquoi ne pas les porter en série, enfilés à votre poignet! Leur cliquetis ajoutera du ton à votre élégance et leur style vous donnera une apparence tout-à-fait irrésistible.

Nous les avons en trois largeurs, avec des gravures différentes. Quelques-uns sont en or rose 10 ct, quelques-uns en or blanc 10 ct.

	Ord.	En solde
Les étroits. ....	\$ 100. ....	\$ 70.00
Les larges. ....	160. ....	112.00
Les moyens. ....	125. ....	87.50

**BIRKS** JOAILLIERS

L'ancien et le nouveau: le charme du passé et la précision du quartz moderne.



La beauté nostalgique de ces pendules annuelles de Birks a été discrètement modernisée par un mouvement à quartz d'une précision fabuleuse, d'un fonctionnement sûr, sans remontage.

La base en cuivre jaune, poli et laqué, ainsi que le pendule tournant rehaussent encore plus le prestige de ces deux pendules. Contrairement à leurs illustres ancêtres, elles n'exigent pas d'être posées sur une surface absolument de niveau!

Piles: "C" standard faciles à remplacer. Garantie Birks de 1 an.

**DE LA QUALITÉ À TRÈS BAS PRIX!**

À gauche: hauteur 9"

Chiffres romains noirs sur cadran blanc. **\$89.95**

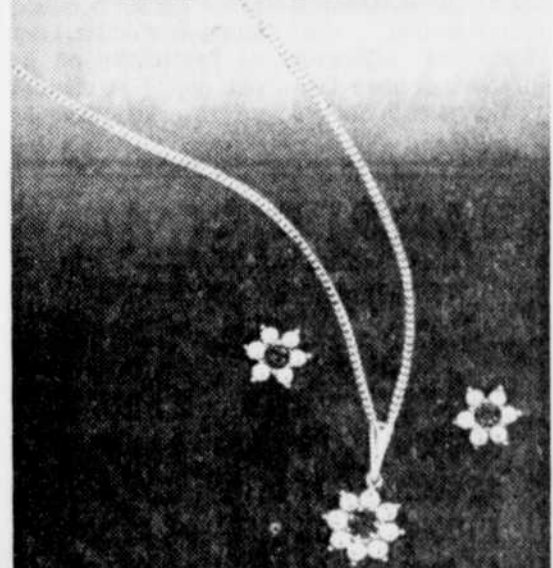
À droite: hauteur 12"

Chiffres romains noirs sur cadran doré. **\$125**

692-3822

**BIRKS** JOAILLIERS

Délicats, ces bijoux de fleurs!



Nous avons cueilli ce pendentif et ces boucles d'oreilles, aussi ravissants que les fleurs de l'été, dans notre jardin de bijoux-mode. Ils sont sertis de pierre d'imitation.

Des diamants pour les pétales, un rubis, une émeraude ou un saphir pour le coeur — de l'imitation, évidemment, mais l'effet est flatteur et romantique.

Quelle bonne idée que de les offrir en cadeaux à la nouvelle diplômée, à la demoiselle d'honneur ou pour faire plaisir à la plus charmante de toutes!

Pendentif et chaîne, \$24.95  
Boucles d'oreilles assorties, \$24.95

**BIRKS** JOAILLIERS

### Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PRÉPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

**PRÉPARATION H**

Réaménagement du terrain de camping de St-Jean

# Un référendum se tiendra les 26 et 27 juin

**par GÉRALD OUELLET**  
La municipalité de Saint-Jean dans l'île d'Orléans tiendra un référendum sur le projet de règlement d'emprunt de \$200,000 nécessaires à la réalisation de la phase I du plan de réaménagement du terrain de camping de l'endroit.

Le nombre de signatures dépassait largement le minimum de 81, la municipalité n'a selon la loi, que trois choix: soit de modifier son projet de règlement, de l'abandonner ou d'aller en référendum pour demander l'avis de tous les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.

Le conseil municipal de Saint-Jean a donc décidé, sur division, de tenir un référendum pour connaître la position de l'ensemble des propriétaires vis-à-vis du règlement d'emprunt.

**Référendum**

Mentionnons que la division du conseil municipal de Saint-Jean au sujet du financement des tra-

vau du terrain de camping existe depuis la présentation du rapport du comité chargé de l'administration du camping qui re-

commande d'effectuer la phase I du plan de réaménagement en vue des festivités de cet été. Dans cette re-

commandation, on insiste sur l'impact positif sur la rentabilité des opérations avec l'affluence de touristes qui est prévue en 1984.

Enfin, les conseillers Louis Bonenfant, Raymond-Marie Blouin, Lise Carrier et Jean-Baptiste Turcotte se sont prononcés en faveur de l'emprunt dans

la mesure où les annuités pourront être rencontrées si les prévisions sont exactes.

De l'autre côté, le maire Roland Bonsaint et les conseillers René Fortier et Yvon Pouliot s'opposent au règlement d'emprunt en alléguant que les re-

venus générés par l'opération du camping seront insuffisants pour rembourser la dette et que la municipalité sera obligée de l'assumer.

## La cour supérieure décidera si la soumission de la Beaver est légale

**par Louise LEMIEUX**  
Cette fois, le juge Jacques Philippon de la cour supérieure aura à trancher la question une fois pour toute; la soumission présentée par la Beaver Underground Structures à la CUQ était-elle légale ou pas?

La Beaver a commencé les travaux le mois dernier dès que la cour d'appel eut levé l'injonction qui pesait contre la compagnie.

C'est à la Beaver, plus basse soumissionnaire, que la CUQ a accordé le contrat de \$11,9 millions pour construire le

réseau de collecteurs d'égouts à Sainte-Foy. Une compagnie soumissionnaire concurrente, Spino Construction n'accepte pas cette décision, car, dit-elle, la Beaver a faussé les règles du jeu dans sa soumission en modifiant les devis présentés par la CUQ. Une injonction, levée par la cour d'appel, a retardé le début des travaux.

**Une proposition plutôt qu'une soumission**

En présentant sa soumission la firme Beaver a modifié les quantités de matériel à

quatre reprises. "Rien n'autorisait Beaver à modifier les quantités sur le bordereau de prix" affirme M. Charles Bouva, ingénieur et ex-président de la Société de développement de la Baie James.

Ce témoin-expert est formel: dès qu'on change quoi que ce soit dans le bordereau ou le devis présenté par le maître d'oeuvre, la soumission doit être rejetée, parce que la comparaison avec les autres soumissionnaires n'est plus possible.

"Je qualifierais le document présenté par la Beaver de proposition plutôt que de soumission" a affirmé M. Bouva.

**Des changements sans conséquence**

La firme Beaver soutient de son côté que les changements inscrits dans sa sou-

mission ne nuisaient en rien aux autres soumissionnaires. D'autant plus, a démontré l'avocat de la Beaver, que dans les règles normalisées par le Bu-

reau de normalisation du Québec sur les soumissions et les appels d'offre, rien ne spécifie qu'un changement au bordereau est synonyme d'un rejet

automatique de la soumission.

L'avocat de Spino Construction a fait venir le secrétaire de la CUQ, Me Denis Saint-Martin, qui a été for-

mel quant à la régularité de la soumission présentée par la Beaver.

La cause se poursuit aujourd'hui en cour supérieure.

## Québec fixe le taux de cotisation de 2 sociétés

En même temps qu'il adoptait certaines modifications pour faciliter la mise en oeuvre et le fonctionnement des sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC), le conseil de ville de Québec a fixé, hier soir, le taux de la cotisation qui sera exigée cette année par deux d'entre elles.

Avec un budget de fonctionnement pour 15 mois, la SIDAC du Mail Centre-Ville pourra percevoir 4,38 pour 100 de la valeur locative des immeubles. Celle du Vieux-Québec pourra se financer au moyen d'une contribution de 2,25 pour 100, en raison du budget établi pour une période de 10 mois.

temps que "toutes personnes, sociétés, compagnies ou corporations, inscrites au rôle de la valeur locative, exerçant une activité économique ou administrative en matière de finance, de commerce, d'industrie ou de service, un métier, un art, une profession ou toute autre activité constituant un moyen de profit, de gain ou d'existence" étaient assujetties à cette contribution financière de la SIDAC de leur secteur.

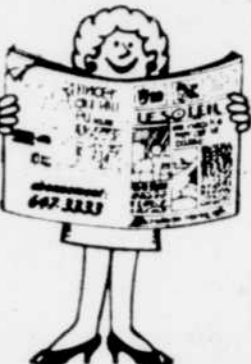
Précisons que ces sociétés peuvent offrir divers services en commun aux membres et leur implantation a été voulue par le gouvernement du Québec comme un stimulant économique.

Le conseil a décrété en même

Je sais "OÙ ALLER A QUÉBEC"

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647.3333



**Registre**

Plus de 275 des 697 propriétaires inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Jean se sont rendus à la salle paroissiale de l'endroit pour enregistrer leur désaccord face à l'in-

## Beauport reçoit une subvention pour le 350e

**par GÉRALD OUELLET**  
Beauport vient d'obtenir une première tranche de \$350,000 de la contribution spéciale du gouvernement fédéral dans le cadre du 350e anniversaire de fondation de cette ville.

En effet, M. Louis Duclos, député de Montmorency-Orléans à la Chambre des Communes a remis au comité de loisirs Beauport-Est une subvention de \$350,000 pour l'aménagement du

parc Jean-Guyon dans le quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux. Cette remise a eu lieu lors de l'inauguration du parc hier et ce, en présence du maire de Beauport, M. Michel Rivard.

**Coût des travaux**

La ville de Beauport a adopté un règlement d'emprunt de \$661,000 pour financer la construction d'un chalet communautaire et l'aménagement d'aires de jeux. La contribution du gouvernement fédéral ramène donc la participation de la ville à \$311,000 dans la réalisation de ce parc de quartier d'une superficie de plus de 330,000 pieds carrés.

Jusqu'à maintenant, on a dépensé environ \$450,000 pour réaliser la phase I du plan d'aménagement du parc; ce qui comprenait la construction du chalet communautaire et du terrain de soccer éclairé. On prévoit consacrer \$180,000 additionnels pour compléter l'aménagement des aires récréatives et de détente. De plus, la ville de Beauport s'est engagée à construire une piscine dans le quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux d'ici deux ans.

**Protocole d'entente**

Rappelons que la gestion de tous les équipements ainsi que l'animation des programmes sont sous la responsabilité du comité des loisirs Beauport-Est qui a été reconnu officiellement par la ville de Beauport à titre de porte-parole pour les activités récréatives dans le quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Cette responsabilité sera certes beaucoup plus facile à assumer avec les nouvelles infrastructures récréatives mises à la disposition de la population de ce quartier de Beauport. "Le parc Jean-Guyon comble une lacune dans le domaine des loisirs communautaires et il est en mesure de répondre aux besoins pour plusieurs années", au dire d'un responsable du comité.

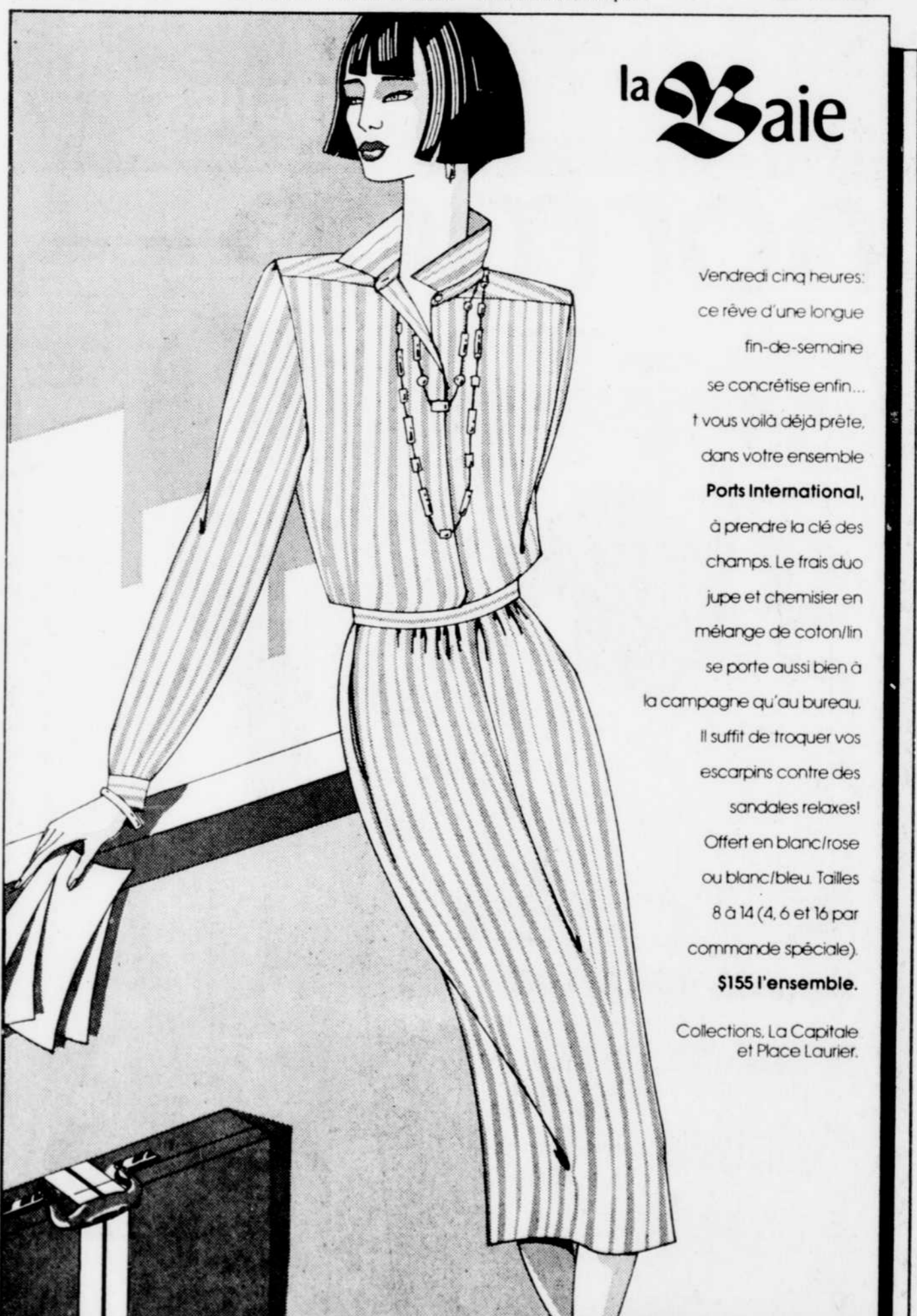
## Un nouveau chalet sera aménagé dans le secteur Courville

**par GÉRALD OUELLET**  
Le Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport vient d'annoncer qu'un nouveau chalet de services sera bientôt aménagé dans le secteur Courville. Localisé près de la polyvalente Ulric-Huot, la construction du bâtiment est rendue nécessaire en raison de la grande popularité du tennis dans le quartier est de Beauport.

D'une dimension de 24 pieds par 32 pieds, ce chalet est conçu pour desservir d'abord les nombreux adeptes du tennis du quartier Beauport-Est (plus de 300) durant la saison estivale. De plus, les nombreux clubs de soccer du secteur pourront également y tenir des cliniques de formation.

Durant l'automne et l'hiver, le chalet sera disponible pour les activités et réunions des organismes du milieu. Soulignons que ce projet a pu se concrétiser en vertu d'une entente entre la Commission scolaire régionale Orléans et la ville de Beauport.

Fait à noter, la municipalité assurera le financement (matériaux) tandis que les étudiants section "menuiserie" de la polyvalente Ulric-Huot vont effectuer les travaux de construction.



la Baie

Vendredi cinq heures:  
ce rêve d'une longue  
fin-de-semaine

se concrétise enfin...  
t vous voilà déjà prête,  
dans votre ensemble

**Ports International,**  
à prendre la clé des  
champs. Le frais duo  
jupe et chemisier en  
mélange de coton/lin  
se porte aussi bien à  
la campagne qu'au bureau.

Il suffit de troquer vos  
escarpins contre des  
sandales relaxes!  
Offert en blanc/rose  
ou blanc/bleu. Tailles  
8 à 14 (4, 6 et 16 par  
commande spéciale).  
**\$155 l'ensemble.**

Collections, La Capitale  
et Place Laurier.

Collections

**Entrain vous en offre plus!**  
**SPÉCIAL ÉTÉ 1984**

NAUTILUS + RACQUETBALL SQUASH (A VOLONTÉ) = **\$109 SEULEMENT**

DANSE AÉROBIQUE  
PHYSI-RYTHME  
JAZZ AÉROBIQUE

LIFECYCLE

Etudiant: \$89  
Le couple: \$159  
DISPONIBLE DES  
MAINTENANT

**TOUT LE PARADIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
JUSQU'AU 31 AOÛT 1984**

CLUB  
**Entrain Nautilus**  
2600, boul. Laurier  
Place Belle-Cour, Ste-Foy — Tél.: 658-7771

## Le rejet du plan conjoint limite les actions de la Fédération des acériculteurs

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le rejet de la formule de plan conjoint comme tentative de solution aux problèmes de mise en marché des produits de l'érable limite la Fédération des producteurs acéricoles du Québec dans ses possibilités d'action.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL, M. Gilles Gauvreau, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, en soulignant qu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 31 mai au Quality Inn, de Sainte-Foy, les producteurs devraient suggérer des moyens d'intervention que la fédération pourrait utiliser en plus de défendre des dossiers de production.

Même si plusieurs y sont allés de leur analyse au lendemain du vote, d'après les administrateurs de la fédération une seule interprétation est valable: les producteurs acéricoles du Québec ne veulent pas de plan conjoint dans leur production, alors un organisme démocratique comme la fédération se doit de respecter ce verdict, a déclaré M. Gauvreau.

La formule du plan conjoint provincial proposée par la Régie des marchés agricoles du Québec pour la mise en marché des produits de l'érable a été rejetée dans une proportion de 67,4 pour 100 par les 7,409 producteurs acéricoles du Québec qui se sont prévalus de leur droit de vote lors de la tenue d'un référendum.

Tout en acceptant ce résultat, de dire M. Gilles Gauvreau, les administrateurs de la fédération sont bien conscients que les problèmes de mise en marché restent tout entier: le non-paiement du produit, les années de surproduction accompagnées de baisses exagérées des prix, la remontée lente des prix lorsque la production redevient normale, les conditions différentes d'achat pour chaque acheteur, etc.

Une telle situation entraîne la stagnation dans le développement de la mise en marché des produits acéricoles, et c'est pourquoi à la dernière réunion de la fédération, les administrateurs ont unanimement réitéré la nécessité de maintenir les services aux producteurs en vue de défendre leurs intérêts.

S'ils ont décidé d'agir ainsi, c'est qu'ils jugent que la fédération est le seul organisme apte à défendre les intérêts de tous les producteurs acéricoles du Québec, de conclure M. Gauvreau.

## Calme plat dans les négociations du fer

SEPT-ÎLES — Calme plat pour l'heure dans les négociations du fer entre les métallos et la Compagnie minière IOC ainsi que sa filiale QNS & L. Deux rencontres pré-

liminaires seulement sont intervenues entre les parties jusqu'à présent. On estime, du côté syndical, que les négociations pourraient reprendre à la fin de cette semaine ou dans

le courant de la semaine prochaine. L'essentiel de la négociation porte sur le contrat type que les métallos ont conclu préalablement avec la minière Wabush. Des points sont néanmoins particuliers aux travailleurs de l'IOC et de sa filiale QNS & L. On estime du côté patronal qu'il faudra plusieurs rencontres avant d'en venir à une entente.

## Retour au travail chez Québec-Téléphone

(PC) — Les 145 téléphonistes de Québec-Téléphone ont repris le travail, hier, à la suite d'un débrayage de 48 heures entrepris dans le but d'amener un débloquage dans les négociations en vue du renouvellement de la convention collective.

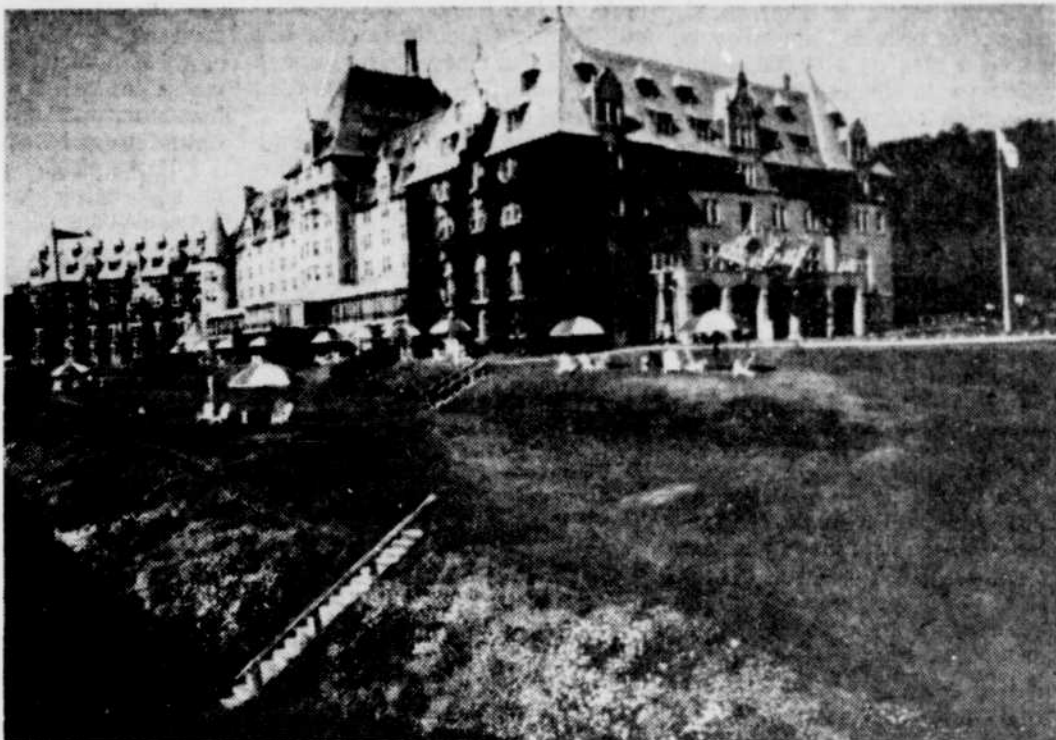
ceux qui devaient recourir au service de la téléphoniste.



Me Pierre Bernier  
La Chambre de Commerce de Charlebourg vous invite à un souper-causette, le mercredi 16 mai 1984 à 18h30 au Manoir St-Gastin.  
Me Pierre Bernier, maire de la Ville de Charlebourg prononcera une conférence intitulée "Charlebourg, ça existe".

Coût: \$20 par personne  
Réservation: Secrétariat permanent de la Chambre de Commerce de Charlebourg  
418-626-5514

## Les employés votent pour la grève au Manoir Richelieu



Le Manoir Richelieu pourrait être paralysé par une grève de ses travailleurs au cours des prochaines heures.

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — La tension monte dans le dossier des négociations entourant le renouvellement de la convention collective des travailleurs du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Dimanche, 215 syndiqués (CSN) sur une possibilité de 300 ont accordé dans une proportion de 97 pour 100 à leur exécutif le mandat de déclencher la grève au moment opportun.

Cette menace pourrait être mise à exécution au cours des prochaines heures car les travailleurs ont réitéré leur intention de parvenir à un règlement négocié avant l'ouverture du complexe hôtelier prévue pour le vendredi 18 mai.

Les deux parties devaient se rencontrer hier et aujourd'hui devant un conciliateur du ministère du Travail. Ces rencontres seront sans doute déterminantes pour l'avenir du dossier.

C'est la famille Dufour Cap-

aux-Pierres Inc. qui représente la partie patronale. L'entreprise est locataire du Manoir Richelieu, dont le gouvernement du Québec est propriétaire. L'an dernier, une situation à peu près similaire s'était produite entre les mêmes intervenants. La famille Dufour ne voulait pas reconnaître l'accréditation syndicale en alléguant qu'elle était liée à l'exécutif de la Société Delta des Gouverneurs. Il avait fallu des interventions d'ordre politique pour trouver une solution quelques heures seulement avant l'ouverture.

A venir jusqu'à dimanche, les négociations de cette année ont permis de régler seulement 85 pour 100 des clauses normatives. Pour ce qui est des implications monétaires, il semble que les deux parties ne soient pas sur la même longueur d'ondes. Lors de l'assemblée où ils ont donné le mandat de grève, les syndiqués ont également résolu de maintenir leurs demandes monétaires.

## Hydro-Québec construira un centre administratif à Rivière-du-Loup

par Pierre ASSELIN

RIVIÈRE-DU-LOUP

— La société Hydro-Québec est revenue à sa première idée et construira à Rivière-du-Loup son centre administratif de \$4,5 millions pour le secteur Grand-Portage, mettant ainsi fin aux doutes qu'elle laissait planer sur ce projet depuis décembre 1983.

Un communiqué

émis à la fin de la semaine par le gérant du secteur Grand-Portage, M. Guy Blain, indique qu'Hydro construira au coût prévu et sur le site prévu le centre administratif qu'elle annonçait, voilà plus d'un an, en mars 1983. Entre-temps la société s'est livrée à un pas de valse-hésitation puisqu'en décembre 1983 elle remettait en question ce projet afin de

tendre que l'idée pourrait être abandonnée définitivement.

Cette nouvelle avait inquiété l'administration municipale de Rivière-du-Loup, qui a craint de voir s'envoler son plus important chantier des dernières années. Hier, le maire de la ville, M. Jean-Léon Marquis, se réjouissait donc de la décision finale d'Hydro: "C'est exactement ce que nous de-

mandions, il n'y aura que très peu de changements au projet. Hydro avait regardé pour d'autres terrains, dont le parc industriel, mais a finalement décidé de demeurer près du centre-ville. Nous avions surtout peur que l'administration du secteur soit rapatriée à l'extérieur de Rivière-du-Loup".

Le communiqué laconique émis par Hy-

dro ne renseigne que très peu sur les motifs qui ont incité la société à ne rien changer à ses intentions premières.

Il a été par ailleurs impossible hier de joindre le gérant de secteur, qui se trouvait à l'extérieur de la ville. Le maire de Rivière-du-Loup a laissé entendre,

quant à lui, que la réévaluation du projet pouvait être attribuable à des changements au sein de l'administration de la société pour la région du Bas-Saint-Laurent.

La construction, qui aurait normalement débuté l'automne, devrait finalement être entreprise en 1985. L'échéancier exact sera connu au cours de l'étude de la région du Bas-Saint-Laurent.



Guy Masse  
Monsieur Guy Masse, A.V.A., Vice-Président Marketing-assurance individuelle à La Laurentienne Mutuelle d'assurance sera le conférencier invité à l'assemblée annuelle du Chapitre C.L.U. Il nous entretiendra sur: "La déréglementation: un défi à la mesure des assureurs-vie".  
Date: le mercredi 16 mai  
Endroit: Château Bonne-Entente  
Heure: 5 heures p.m. (Ann.)

**Vente du printemps**  
Donnez à votre maison une protection et une magnifique apparence d'accueil pour toujours.  
**AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE ou d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO**  
EN FIBRE DE VERRE  
Installation comprise dans Québec et la banlieue. Finitions en sus.  
Éliminez le peignage avec nos rampes d'aluminium émaillé cuit de couleur.  
Garantie Fen-Por-A, plus de 28 ans d'expérience, 5 ans contre matériel défectueux.  
692-2127 ESTIME GRATUIT  
Maintenant en face du nouveau palais de justice  
**FEN-POR-A**  
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres  
381, rue Saint-Paul Québec  
SOIR, FETES ET FINS DE SEMAINE 842-2500 — 623-9204

**ACHAT-ÉCHANGE DIAMANTS, OR, ARGENT, PERLES**  
FERMÉ LE SAMEDI du 19 mai au 30 septembre  
LÉONARD TOUSSAINT inc.  
330, 1<sup>re</sup> Rue, Québec  
(514) 681-7500 (les 3e et 4e Avenue)  
750 522-6395

**CLÔTURES**  
• Mailles, bois, métal  
• Barrières et accessoires  
• Installation, réparation  
CLÔTURE ORLÉANS LTÉE  
849-2465

DÈS MAINTENANT!  
**FOIRE DU HOMARD 735\$ la livre**  
16, 17\$ le kilo  
Venez choisir votre homard, à votre goût et de la grosseur que vous préférez.  
RESTAURANT LE **Vice-Recteur** MOTEL UNIVERSEL  
2300, Chemin Ste-Foy, Sainte-Foy — 658-5240

**ABRI FISCAL**  
Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	0 à 2 924\$
35 000\$	9 292\$	0 à 4 856\$
45 000\$	14 761\$	0 à 7 490\$
55 000\$	18 515\$	0 à 12 154\$
65 000\$	25 158\$	0 à 19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.  
Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, vous pouvez obtenir les services d'un administrateur de votre choix, qui verra à faire l'administration de vos immeubles.  
Le taux de logements vacants dans tous les groupes (copropriété indivise) actuellement formé est nul (.005), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

**AGISSEZ MAINTENANT**  
Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.  
"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le père de tous les monopoles."  
Winston Churchill  
**GUY PARÉ** (418) 681-7757 (514) 848-9175 & ASSOCIÉS INC.  
Courtage Immobilier - Fiscalité Immobilière  
\* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.  
Heures d'affaires: Lundi au Vendredi 9h30 à midi - 13h30 à 17h - 18h30 à 21h.

**PENSÉE DE JEAN-PAUL II**  
« L'homme, quand il apprend à être lui-même, apprend aussi à défendre les valeurs auxquelles il croit ».  
FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILE

**Certificats de placement garantis par la BANQUE DE COMMERCE**

**11 1/4%**  
PÉRIODE DE 1 AN

**12 3/4%**  
PÉRIODE DE 3 ANS

\*Intérêts versés annuellement. Non encaissables mais transférables avant terme.  
Dépôt minimum de 1000\$. Renseignez-vous. Taux avantageux pour d'autres durées de placement et d'autres modes de paiement d'intérêt. Les taux peuvent être modifiés sans préavis.  
\*\*Émis par la Société d'Hypothèques CIBC et garantis par la Banque de Commerce.

**BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE**

NOS REGIONS

en bref



Marcelle Doyon, Micheline Frenette et Odette Grondin travaillent à l'organisation de ce premier club Richelieu féminin en Beauce.

BEAUCE

**Un premier club Richelieu** — Une fois de plus, la Beauce innove dans l'Est du Québec par la création d'un premier club Richelieu féminin à Saint-Georges de Beauce. Il s'agit du club Richelieu l'Erable de Saint-Georges Inc. qui regroupe pour le moment une quinzaine de femmes sous la devise "Paix et fraternité" qui à l'instar des autres clubs Richelieu vise à l'épanouissement de la personnalité et se consacre à la jeunesse. Un autre groupe de femmes, à Sainte-Marie, est à se structurer afin de former un club dans ce secteur de la Beauce. Ce sera le 22 mai à Saint-Georges qu'aura lieu le souper de fondation du club Richelieu l'Erable et le 29 septembre, la remise de la charte avec le fanon du club. L'objectif de ce nouvel organisme à Saint-Georges est d'une trentaine de membres et les femmes qui veulent obtenir de plus amples informations peuvent communiquer par téléphone avec la secrétaire, Mme Marcelle Doyon, à 228-8302.

SAINT-GEORGES

**Nouvelle formule** — Le candidat progressiste-conservateur en Beauce, M. Gilles Bernier, s'engage auprès de toute la population beauceronne, au lendemain de son élection comme député de Beauce aux Communes, à ouvrir deux bureaux de comté dont l'un à Saint-Georges et l'autre à Sainte-Marie. Cons-

cient des besoins de toute la population et se voulant le plus près possible de celle-ci, M. Bernier a indiqué au SOLEIL qu'il a opté pour cette nouvelle formule beaucoup plus efficace parce que plus facile d'accès par tous et non un petit groupe de privilégiés.

SAINT-JOSEPH

**Chez les éleveurs de porcs** — Les 357 producteurs de porcelets de la Beauce ayant adhéré au régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles ont bénéficié d'avances de compensation se totalisant à \$1.702.980. Selon M. Étienne Pouliot, directeur régional de la Régie des assurances agricoles du bureau de Saint-Joseph, ces avances pour un nombre de 18.922 truies assurées s'appliquent au volume de production de porcelets estimé pour les six premiers mois de l'année et qui a été établi en fonction du premier inventaire effectué chez les 357 producteurs de la Beauce l'automne dernier par des représentants de la régie. M. Pouliot a de plus signalé que la date prévue pour effectuer le deuxième inventaire annuel a été devancée puisque cette opération est actuellement en cours. Dès que cet inventaire sera complété, c'est donc dire que les producteurs de porcelets de la Beauce bénéficieront à nouveau d'une compensation qui devrait être sensiblement équivalente à celle déjà reçue, soit un peu plus de \$1.7 million.

# Ste-Foy songe à acheter une demeure historique

par Marie CAOUILLE

Le sort de la maison Falardeau, une des rares demeures historiques de Sainte-Foy, ballottée entre un projet de restaurant et un projet d'animation socio-culturelle, serait tranché: le maire Louis-Marie Lavoie se déclare favorable à l'achat de cette résidence par la municipalité.

Grosso modo, la demeure, située sur le chemin Sainte-Foy et évaluée à près de \$100.000, serait acquise par la ville et remise à une corporation indépendante qui en assurerait l'administration et l'animation.

C'était la recommandation de la société d'histoire de Sainte-Foy et

c'est encore celle du comité municipal spécial chargé d'évaluer le dossier.

Contrairement à d'autres édifices historiques à peu près abandonnés, la maison Falardeau avait depuis plusieurs mois deux prétendants sérieux à sa rénovation et mise en valeur.

Le premier projet connu était celui des propriétaires des restaurants "Le manoir du spaghetti" qui désiraient ajouter un nouveau maillon à leur chaîne de restaurants à prix populaires, tous situés dans de vieilles demeures.

Ce groupe de restaurateurs détiendrait toujours une option d'achat sur la maison. Le ministère des Affaires culturelles voyait le projet

d'un bon oeil et avait donné un accord de principe au projet.

Le projet semblait voué à aboutir pour l'été 1984 lorsque la société d'histoire de Sainte-Foy est intervenue avec l'intention de garder cette maison historique dans le domaine public.

Bien que la chose soit courante en Europe, et que les propriétaires des Manoirs du spaghetti aient acquis une expertise reconnue dans la mise en valeur de maisons anciennes, le projet de restaurant ne faisait pas que des heureux parmi les amateurs du patrimoine, selon plusieurs informateurs.

Il y a plusieurs mois, le projet de sauvegarde de la maison Falardeau piloté par la société d'his-

toire était évalué à près de \$200.000, dont \$100.000 en frais de réparations.

L'acquisition de la vieille demeure se ferait en utilisant des fonds tirés des surplus accumulés par la municipalité.

Dans cette veine d'acquisition de vieilles demeures, Sainte-Foy a aussi l'intention d'acheter la maison Bruneau, située sur le chemin Saint-Louis, en haut de la côte Ross.

Cette demeure servira à loger deux organismes municipaux, la Société municipale d'habitation de Sainte-Foy et le Conseil d'orientation économique de Sainte-Foy, déclarait hier au SOLEIL le maire Lavoie.

# Les encans spécialisés de veaux d'embouche reviendront

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — A l'automne 1984, se tiendront à nouveau les encans spécialisés de veaux d'embouche destinés à l'engraissement dans des parcs aménagés à cette fin.

Les quelque 12 encans spécialisés du Québec sont l'endroit où le quart des veaux sont vendus soit environ 15.000 veaux sur un total de 60.000 destinés aux parcs d'engraissement, a indiqué au SOLEIL, M. Marcel Gaulin, porte-parole du Syndicat des producteurs de bovins de la Beauce.

Selon M. Gaulin, les producteurs qui désirent participer à ces encans doivent y songer dès maintenant car le comité des producteurs de veaux d'embouche du Québec a convenu dernièrement de certaines normes d'éligibilité des veaux à ces encans. Les veaux vendus doivent être cadastrés, écornés et peser plus de 400 livres.

La vaccination à l'encan IBR et PI3 (fièvre du transport et parainfluenza 3) est éliminée pour cette année, par contre, il est souhaitable qu'une vaccination soit faite à la ferme quelques semaines avant la vente, a-t-on annoncé.

D'après Marcel Gaulin, ce système est rentable pour les producteurs dans la mesure où tous les veaux d'un encan sont vaccinés et que les acheteurs sont informés adéquatement.

Le regroupement de lots, cédule d'entrée, etc., sont à la dis-

crétion de l'organisation de chaque encan et le producteur devra s'informer de l'ensemble des conditions auprès de l'encan où il désire vendre des veaux.

S'il y a lieu, a-t-on appris, les veaux ne répondant pas aux normes peuvent être vendus après l'encan officiel le tout dépendamment du fonctionnement de chaque encan.

# La région de Rimouski consacrera \$32 millions à l'assainissement des eaux

(RL) — La signature de protocole d'entente sur des investissements de l'ordre de \$32 millions a donné le feu vert, ces jours derniers, à des projets d'assainissement des eaux usées dans les municipalités de Rimouski, Rimouski-Est et Pointe-au-Père.

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a annoncé que le Québec subventionnera ces travaux jusqu'à un montant de \$27.560.000.

En cela, a-t-il expliqué, la subvention gouvernementale tient compte de la proportion des travaux prévus à l'entente qui peuvent éventuellement être réalisés avant le 31 mars 1986. Ces travaux peuvent être admissibles à la "prime à l'accélération" consentie d'ici là, dans le cadre du plan de relance du gouvernement du Québec.

Le programme d'assainissement des eaux de Rimouski, Rimouski-Est et Pointe-au-Père consistera en la mise en place d'une solution d'assainissement régionale,

via la construction d'ouvrages municipaux et intermunicipaux.

Le ministre Ouellette a indiqué que la "prime à l'accélération" permettra aux municipalités de voir leur facture réduite de près de 45 pour 100. Des rabais importants des tarifs d'électricité liés à l'opération des ouvrages d'assainissement sont aussi consentis aux municipalités, a ajouté M. Ouellette.

De son côté, le député Alain Marcoux, a remarqué que la majeure partie des investissements seront réalisés à Rimouski (\$26,04 millions) alors que Rimouski-Est (\$2,99 millions) et Pointe-au-Père (\$2,95 millions) se partageront la différence.

**Travaux**

Les protocoles d'entente prévoient la réalisation d'analyse EPIC au coût de \$1,35 million pour les eaux parasites par infiltration et

Dans l'Est du Québec, les encans spécialisés des veaux d'embouche se tiendront à Saint-Romuald, Iversnes, Rimouski et Saint-Charles de Bellechasse.

Le traitement en sera un de type étangs aérés facultatifs d'une capacité de 600.000 mètres cubes d'eau par jour et permettra un bon degré d'enlèvement des bactéries, des matières organiques et des matières en suspension, l'objectif étant de réduire la charge polluante actuelle de 80 pour 100.

L'usine de traitement devrait être en opération à l'été de 1987. Selon les prévisions, il est réaliste de croire que l'enlèvement de l'interception et de traitement soit complété avant cette même date.

# Restauration de 25 logements à Ste-Marie

Le ministre de l'Environnement et député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, a annoncé qu'une aide financière de \$150.000

accordée par le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme LOGINOVE, va permettre la restauration d'environ 25 logements à Sainte-Marie de Beauce. M. Ouellette a également fait part que les municipalités de Beauceville, Saint-Henri et Saint-Jean-Chrysostome pourraient se prévaloir du programme LOGINOVE si le gouvernement fédéral acceptait de reconnaître ces municipalités dans le cadre du programme Parcel-Urbain. Soulignant qu'une telle affirmation lui a été faite par le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, le ministre Adrien Ouellette invite les municipalités concernées à accentuer leurs pressions auprès des élus fédéraux.

**Bracelets en or en solde!**

**30% DE RABAIS**

Une occasion unique d'épargner des sommes fabuleuses sur des bracelets en or jaune, 10 ct. D'ailleurs pourquoi ne pas les porter en série, enfilés à votre poignet! Leur cliquetis ajoutera du ton à votre élégance et leur style vous donnera une apparence tout-à-fait irrésistible.

Nous les avons en trois largeurs, avec des gravures différentes. Quelques-uns sont en or rose 10 ct, quelques-uns en or blanc 10 ct.

	Ord.	En solde
Les étroits. ....	\$ 100	\$ 70.00
Les larges. ....	160	112.00
Les moyens. ....	125	87.50

**BIRKS JOAILLIERS**

L'ancien et le nouveau; le charme du passé et la précision du quartz moderne.

La beauté nostalgique de ces pendules annuelles de Birks a été discrètement modernisée par un mouvement à quartz d'une précision fabuleuse, d'un fonctionnement sûr, sans remontage.

La base en cuivre jaune, poli et laqué, ainsi que le pendule tournant rehaussent encore plus le prestige de ces deux pendules. Contrairement à leurs illustres ancêtres, elles n'exigent pas d'être posées sur une surface absolument de niveau!

Piles: "C" standard faciles à remplacer. Garantie Birks de 1 an.

**DE LA QUALITÉ À TRÈS BAS PRIX!**

À gauche: hauteur 9". Chiffres romains noirs sur cadran blanc. **\$89.95**

À droite: hauteur 12". Chiffres romains noirs sur cadran doré. **\$125**

692-3822

**BIRKS JOAILLIERS**

**Délicats, ces bijoux de fleurs!**

Nous avons cueilli ce pendentif et ces boucles d'oreilles, aussi ravissants que les fleurs de l'été, dans notre jardin de bijoux-mode. Ils sont sertis de pierre d'imitation.

Des diamants pour les pétales, un rubis, une émeraude ou un saphir pour le coeur — de l'imitation, évidemment, mais l'effet est flatteur et romantique.

Quelle bonne idée que de les offrir en cadeaux à la nouvelle diplômée, à la demoiselle d'honneur ou pour faire plaisir à la plus charmante de toutes!

Pendentif et chaîne, **\$24.95**  
Boucles d'oreilles assorties, **\$24.95**

**BIRKS JOAILLIERS**

**Substance qui réduit les hémorroïdes**

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

**PREPARATION H**

Menace de grève à la QNS & L

Les parties cherchent un terrain d'entente

par Marc ST-PIERRE  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Avec un mandat de grève en mai, les négociateurs du Syndicat des travailleurs unis du transport continuaient tard hier soir leurs pourparlers avec ceux de la compagnie de chemin de fer QNS & L en vue de trouver un terrain d'entente.

Ce syndicat international représente les quelque 100 chefs de train, mécaniciens de locomotive et serre-freins qui conduisent les convois de la QNS & L, filiale de la Compagnie minière IOC, entre Sept-Îles et les villes nordiques de Labrador City et Schefferville.

Les négociations, entreprises à la mi-janvier, achoppent sur les clauses normatives, notamment l'ancienneté, les périodes de repos, les garantis de salaire, etc. Il n'a pas été question jusqu'à présent des clauses salariales à la table des négociations que les parties avaient dé-

laissée au cours du dernier mois et demi. Ce sont les conciliateurs qui ont ramené syndicat et patron à la table hier.

Si nous ne parvenons pas à un règlement au cours de cette négociation de la dernière chance, a dit en substance le directeur général du syndicat, Jacques Roy, nous exécuterons le mandat de grève que nous ont confié nos membres. Ces derniers ont voté à 100 pour 100 pour la grève dans le cadre d'une consultation qui s'est déroulée à compter de mercredi jusqu'à samedi de la semaine dernière.

M. Roy a indiqué que les travailleurs du chemin de fer réclament le statu quo sur les clauses normatives alors que la partie patronale suggère des reculs. "Il n'y aura pas de concession", a-t-il affirmé. Si une grève allait survenir sur le chemin de fer de la QNS & L, c'en serait fait du transport du minerai de fer du Labrador vers Sept-

Îles. La minière Wabush, qui a un contrat de transport avec QNS & L, serait privée d'approvisionnement à ses installations de Pointe-

Noire. L'entreprise opère actuellement à 95 pour 100 de sa capacité. Pas d'expédition de minerai non plus pour l'IOC et son quai d'embarquement de Sept-Îles.

Les services essentiels — mis à part l'aviation, le chemin de fer de la QNS & L est le seul lien entre Sept-Îles et les villes nordiques — seront néanmoins maintenus, a dit un porte-parole syndical.

QNS & L assure, outre le transport du minerai, les services de passagers et l'acheminement des denrées nécessaires à la vie des villes nordiques.

Camping de St-Jean: un référendum tenu en juin

par Gérald OUELLET

La municipalité de Saint-Jean dans l'île d'Orléans tiendra un référendum sur le projet de règlement d'emprunt de \$200,000 nécessaires à la réalisation de la phase I du plan de réaménagement du terrain de camping de l'endroit.

Le référendum, qui se tiendra les 26 et 27 juin a été rendu nécessaire par le nombre de signatures provenant des propriétaires de Saint-Jean lors de la récente signature du registre qui concernait le projet de règlement d'emprunt.

Registre

Plus de 275 des 697 propriétaires inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Jean se sont rendus à la salle paroissiale de l'endroit pour enregistrer leur désaccord face à l'intention du conseil municipal de procéder à un emprunt de \$200,000 pour financer les travaux de réaménagement au camping municipal.

Le nombre de signatures dépassait largement le minimum de 81, la municipalité n'a selon la loi, que trois choix soit de modifier son projet de règlement, de l'abandonner ou d'aller

en référendum pour demander l'avis de tous les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.

Référendum

Le conseil municipal de Saint-Jean a donc décidé, sur division, de tenir un référendum pour connaître la position de l'ensemble des propriétaires vis-à-vis le règlement d'emprunt.

Mentionnons la division du conseil municipal de Saint-Jean au sujet du financement des travaux du terrain de camping existant depuis la présentation du rapport du comité chargé de l'administration du camping qui recommande d'effectuer la phase I du plan de réaménagement en vue des festivités de cet été. Dans cette recommandation, on insiste sur l'impact positif sur la rentabilité des opérations avec l'affluence de touristes qui est prévue en 1984.

Enfin, les conseillers Louis Bonenfant, Raymond-Marie Blouin, Lise Carrier et Jean-Baptiste Turcotte se sont prononcés en faveur de l'emprunt dans la mesure où les annuités pourront être rencontrées si les prévisions sont exactes.

De l'autre côté, le maire Roland Bonsaint et les conseillers René Fortier et Yvon Pouliot s'opposent au règlement d'emprunt en alléguant que les revenus générés par l'opération du camping seront insuffisants pour rembourser la dette et que la municipalité sera obligée de l'assumer.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Femmes présentes

Le chef huron Max Gros-Louis avait déclaré aux femmes autochtones (celles qui ont perdu leur statut d'Indienne parce qu'elles ont marié un non-Indien) qu'elles ne pourraient assister à l'assemblée publique d'information qu'il avait convoquée hier soir pour discuter de quelques grandes questions dont, incidemment, le projet de loi devant précisément éliminer la discrimination face aux femmes indiennes. Devant la forte délégation d'Indiennes, "hors-statut", le chef du Village-des-Hurons a finalement consenti à leur permettre l'accès à cette partie informative de l'assemblée. Le journaliste du SOLEIL a cependant été empêché d'assister aux échanges qui paraissent avoir beaucoup de vigueur.

Le Conseil de développement économique de la Mitis rend publique sa stratégie

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Profitant hier de la Semaine nationale de l'entreprise, le Conseil de développement économique de la Mitis a rendu publique sa stratégie de développement économique.

Une centaine de collaborateurs dont des représentants de la plupart des municipalités de la Mitis, ont participé à cet exercice depuis octobre 1983, dans quatre secteurs de l'économie mitisienne, soit l'industrie et le commerce, l'hébergement et la récréation, l'agriculture et le tourisme.

Quelque 140 projets ont été retenus au total, dont six qui ne sont pas rendus publics, à cause de leur aspect concurrentiel, et qui ont trait à l'utilisation des résidus du bois.

Selon le président de la table sectorielle industrie et commerce, M. Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli, la principale stratégie consistera à spécialiser la région dans trois secteurs, soit l'industrie du bois, celle de l'alimentation et du métal. On s'efforcera notamment, dans ce secteur d'assister les entreprises dans leur mise en marché, de mettre sur pied des regroupements d'achats ou de services et d'encourager des regroupements d'entreprises pour en créer de nouvelles en coparticipation.

Dans le secteur récréation et hébergement, on visera la construction d'un centre culturel polyvalent à Mont-Joli, comprenant bibliothèque, salle de spectacles, locaux pour ateliers et cinéma. On préconise également la réalisation d'un

complexe sportif axé sur les sports de raquette, et d'un autre côté, on encouragera les promoteurs à développer le secteur domiciliaire, en raison particulièrement de la venue prochaine du Centre Maurice-Lamontagne, qui créera des besoins dans ce domaine.

En agriculture, on vise à augmenter le potentiel de l'abattoir en développant d'autres types d'abattage. On vise également à développer le secteur de la charcuterie en favorisant une spécialisation dans ce domaine, et on se propose enfin de développer les produits sans contingentement, comme l'horticulture.

Dans le secteur du tourisme, on veut offrir un choix plus vaste de types d'hébergement, et à cette fin, la table sectorielle recommande de construire un hôtel de première catégorie, d'implanter un camping, d'établir un réseau de petites auberges et de rénover les établissements existants.

On préconise en outre l'amélioration des attraits touristiques existants, en développant la capacité d'accueil des Jardins de Métis, de diversifier le choix d'activités offertes au parc Mont-Comi, et d'améliorer l'accès de la rivière et des chutes Métis. On veut également publiciser l'Institut Maurice-Lamontagne, améliorer les quais et établir un marché public.

La table de concertation a enfin rappelé que l'hébergement domiciliaire était une des grandes priorités et que cette responsabilité relève principalement des municipalités et quant à la récréation, elle fera place dorénavant à une concertation ad hoc des municipalités.

**Entrain vous en offre plus!**  
**SPÉCIAL ÉTÉ 1984**

NAUTILUS + RACQUETBALL SQUASH (À VOLONTÉ) = \$109 SEULEMENT

DANSE AÉROBIQUE  
PHYSI-RYTHME  
JAZZ AÉROBIQUE

LIFECYCLE

Etudiant: \$89  
Le couple: \$159  
DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

**TOUT LE PARADIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
JUSQU'AU 31 AOÛT 1984

CLUB  
**Entrain Nautilus**  
2600, boul. Laurier  
Place Belle-Cour, Ste-Foy — Tél.: 658-7771

la Baie

Vendredi cinq heures:  
ce rêve d'une longue  
fin-de-semaine  
se concrétise enfin...  
et vous voilà déjà prête,  
dans votre ensemble  
**Ports International,**  
à prendre la clé des  
champs. Le frais duo  
jupe et chemisier en  
mélange de coton/lin  
se porte aussi bien à  
la campagne qu'au bureau.  
Il suffit de troquer vos  
escarpins contre des  
sandales relaxes!  
Offert en blanc/rose  
ou blanc/bleu. Tailles  
8 à 14 (4, 6 et 16 par  
commande spéciale).  
\$155 l'ensemble.

Collections, La Capitale  
et Place Laurier.

**Collections**



Le Soleil, Yvon Monseigneur  
Pour souligner la visite de Jean-Paul II au pays, en septembre, l'épicerie "J.A. Moisan" a tiré quelques milliers d'exemplaires de cette monnaie d'échange valant trente sous. Une véritable pièce de collection, si l'on s'en fie aux réactions des experts.

## Ses "25¢" du pape trouvent très vite preneurs

par Michel CORBEIL  
Faute de marché, le Canada n'émettra pas de pièce de monnaie soulignant la venue du pape Jean-Paul II. Mais pour l'épicerie "J.A. Moisan", de Québec, ce marché est tout trouvé pour ses quelques milliers de "trente sous" commémorant l'événement.

En fait, numismates et simples collectionneurs de souvenirs se l'arrachent, laisse entendre le propriétaire de l'établissement, M. Boris Maltais.

Si bien que, deux semaines après les avoir reçues, dit notre interlocuteur, près du tiers des 5,000 pièces en nickel ont disparu et il ne reste que 400 des 1,000 spécimens en cuivre rouge. Et déjà il n'est plus question de trouver une seule des 110 pièces en argent ou des 400 autres plaquées or ou cuivre.

Lui-même numismate, M. Maltais a fait paraître une annonce dans des revues spécialisées. "C'est ça, la réponse", fait le commerçant en désignant deux piles de lettres. Deux cents missives d'Américains et autant de la part de Canadiens, dit-il en faisant le décompte. "Le reste est "européen".

Rentable... sur une petite échelle

L'an dernier, la Monnaie royale canadienne, la société de la Couronne émettant les pièces de monnaie métalliques, a écarté le projet d'une émission portant sur la visite papale. La demande nationale n'aurait tout simplement pas été là, ont

Lire, page A-2, MONNAIE

# Selon un document exclusif au SOLEIL La réforme scolaire reportée à l'automne

par Damien GAGNON  
Ce n'est pas avant l'automne que pourrait être adopté le projet de loi 40 sur la réforme scolaire.

Ce projet de loi, remanié par le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, comportera un recul majeur sur plusieurs points qui ont fait l'objet de vives controverses lors du projet présenté par son parrain l'ancien titulaire à l'Éducation, M. Camille Laurin.

C'est ce qui ressort d'un document de travail traitant des orientations à retenir pour la réécriture du projet de loi 40 que le ministre Yves Bérubé a fait parvenir en fin de semaine dernière à ses par-

tenaires en éducation, notamment la Fédération des commissions scolaires, la Fédération québécoise des directeurs d'école, la Fédération des comités de parents et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Les présidents des organismes provinciaux d'éducation sont invités à réagir à ce document au cours d'une rencontre convoquée par le ministre Bérubé et qui aura lieu ce soir même au complexe "G".

Les grands perdants de cette deuxième version du projet de loi 40, dont les orientations ne sont toutefois pas encore définitivement arrêtées, sont évidemment les parents. Ils voient leurs pouvoirs

considérablement diminués par rapport au projet initial.

Ainsi, il n'est plus question que l'école soit sous l'autorité d'un conseil d'école formé majoritairement de parents. C'est au directeur d'école, répondant au directeur général de la commission scolaire à qui incombera la responsabilité tant administrative que pédagogique de l'école.

Pour l'essentiel, le conseil d'école exercera les pouvoirs attribués par la loi 71 au conseil d'orientation, organisme qui n'a jamais vu le jour suite au refus des enseignants d'y participer.

Conformément aux politiques

et règlements de la commission scolaire, le conseil d'école aura donc pour principales fonctions de déterminer les orientations propres à l'école et de voir à l'élaboration du projet éducatif. Il n'est donc plus question de faire de l'école le pivot du système d'éducation, de lui donner pleine autonomie.

Par exemple, le pouvoir décisionnel sur l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique appartiendra aux enseignants au sein d'un comité pédagogique et non au conseil d'école.

Lire, page A-2, RÉFORME



Le ministre Yves Bérubé

## Jeanne Sauvé plaide pour la paix



OTTAWA (UPC, CP et PC)

— Mme Jeanne Sauvé a prononcé hier un vibrant plaidoyer en faveur de la paix en devenant la première femme à accéder au poste de gouverneur général du Canada.

Lors d'une impressionnante cérémonie de 83 minutes au Sénat, Mme Sauvé, qui avait été également la première femme à être présidente de la Chambre des communes, a dit souhaiter que le mot paix "nous serve même de cri de ralliement, qu'il désigne la cause primordiale à défendre et l'objectif le plus contraignant de notre démarche commune".

"Il faut que la paix devienne un état d'âme", a-t-elle ajouté d'une voix qui a vacillé à plusieurs reprises, laissant croire que, malgré cinq mois de convalescence, elle n'était pas totalement remise de la maladie pulmonaire qui avait entraîné son hospitalisation.

Sa voix fut à peine audible quand elle a prêté le serment d'allégeance à la reine et à ses

Lire, page A-2, SAUVÉ

## LA BATAILLE REVANCHE



## Sather et le secret Islanders

Détails, page C-1

## SOMMAIRE

- Annonces classées .....D-12 à D-18
- Arts et spectacles .....D-6 à D-8
- Bandes dessinées .....D-16
- Bridge .....D-18
- Carrières et professions .....A-6
- Décès .....D-19
- Economie-finance .....D-2 à D-5
- Editorial .....A-14
- Feuilleton .....D-8
- Horoscope .....D-18
- Information régionale .....B-1 à B-3
- Loterie .....A-2
- Monde .....D-1, D-9 à D-17
- Mots croisés .....D-17
- Où aller à Québec .....D-8
- Page documentaire .....A-13
- Politique .....A-10 et A-11
- Sport .....C-1 à C-8
- Télévision .....D-6
- Votre page .....A-15

## MÉTÉO



Aujourd'hui, à Québec et dans l'Est, nuageux avec averses. Maximum entre six et neuf. Demain: peu de changement.

Détails, page D-12

## Une nouvelle épreuve pour Comterm-Matra?

par Michel SAMSON

Le "bébé" de l'Axel-20, le micro-ordinateur Max-20E du consortium franco-québécois Comterm-Matra devra peut-être subir une épreuve supplémentaire s'il veut entrer dans les écoles québécoises.

L'appareil pourrait en effet être soumis à un banc d'essai de la Fédération des commissions scolaires du Québec en plus de celui

qu'il vient de subir pour le compte du ministère de l'Éducation.

Un porte-parole de la fédération, qui de fait représente les clients dans cette opération, affirmait hier que l'organisme se réserve le droit d'imposer cette nouvelle étape si jamais ses spécialistes sont insatisfaits de l'analyse faite pour le compte du gouvernement.

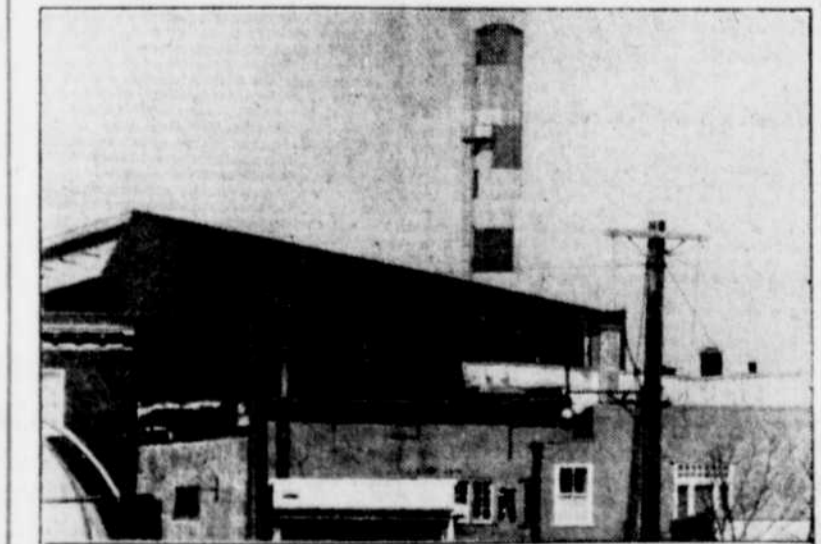
Rappelons les faits: le gou-

vernement québécois a donné jusqu'à aujourd'hui (le 15 mai) au consortium franco-québécois Comterm-Matra pour présenter une version améliorée de l'ordinateur Axel-20 qui a raté en janvier un premier examen préparé conjointement avec les partenaires du réseau scolaire.

Cet appareil a été rebaptisé

Lire, page A-2, COMTERM

## CUQ: des fours froids



Depuis ce matin, la fumée ne s'échappe plus de l'incinérateur de la CUQ.

par Marcel COLLARD

Après trois heures de négociations en présence du conciliateur du ministère du Travail, hier après-midi, les 55 employés de l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec ont décidé, durant la soirée, d'entreprendre le processus de refroidissement des quatre fours qui étaient destinés à la combustion des ordures et de faire grève ce matin.

Négociateur du Syndicat canadien de la fonction publique, M. André Valiquette, que LE SOLEIL a joint à son domicile en fin de soirée, a déclaré que les travailleurs exercent le mandat de grève obtenu le 2 mai, par un vote majoritaire de 90 pour 100.

Lire, page A-2, GRÈVE



## Ginette Reno en panne

La voiture de Mme Reno manque de freins

Au milieu de l'après-midi, hier, les freins de la Rolls-Royce de la chanteuse Ginette Reno ont lâché, dans la côte d'Abraham, à proximité de l'édifice du SOLEIL. Mme Reno qui venait d'accorder une interview au journaliste du SOLEIL et se dirigeait vers la Bibliothèque centrale de Québec, pour l'enregistrement de l'émission "Stanké Centre-Ville", a réussi à immobiliser sa voiture, le long du trottoir, sans le moindre mal. Résultat de l'aventure: une facture de remorquage de \$200 à acquitter pour le trajet Québec-Montréal. Il n'y a pas de concessionnaire Rolls-Royce à Québec!

**GENS D'ENTREPRISE** Notre force Notre avenir  
Plus que jamais, les gens d'entreprise ont le goût de brasser des affaires.  
Donnons-leur notre appui!

La Semaine nationale de l'entreprise de 13 au 19 mai 1984  
Québec



## Reagan-Jackson Le président reçoit le roi du rock'n'soul

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a reçu, hier, le roi du rock et du soul, le chanteur vedette Michael Jackson, venu à la Maison-Blanche apporter son soutien à la campagne menée par le gouvernement pour lutter contre l'alcool au volant.

En présence de plusieurs centaines d'employés de la Maison-Blanche massés dans les jardins de la présidence et d'une armée de journalistes plus nombreux que pour la visite d'un chef d'Etat, Michael Jackson, vêtu de son costume de scène à larges épaulettes dorées, est

monté à la tribune pour saluer la foule de son gant blanc orné de paillettes.

"Je suis très très honoré et je remercie beaucoup M. le président et Mme Reagan", a déclaré laconiquement la vedette de sa voix éraillée, alors que l'on entendait l'écho des hurrahs de milliers de fans massés derrière les grilles de la présidence.

Le président américain rendait ainsi hommage à la contribution de Michael Jackson à la campagne publicitaire menée par le gouvernement à la télévision et à la radio pour dissuader les jeunes de conduire sous l'emprise de l'alcool.

## MONNAIE (Suite de la première page)

conclu sondages et étude du marché international.

"Nous savons que toutes les pièces frappées dans d'autres pays pour honorer de telles visites ont débouché plus ou moins sur des fiascos, explique Mme Michèle Ménard, directrice des productions numismatiques pour la société d'Etat. C'est une figure populaire, mais il semble que les gens ne sont pas intéressés lorsqu'il s'agit de se procurer une pièce à son effigie."

L'épicerie "J.-A. Moisan" n'a évidemment qu'un peu plus de 5.000 spécimens à écouler. Mais M. Maltais ajoute une autre raison: la collection de pièces rares constitue une

de ses passions. Quoi de plus normal, après avoir été acheteur, de finalement faire profiter des confrères numismates.

"Ça prend beaucoup de main-d'oeuvre pour répondre à toute la correspondance, fait-il pour expliquer le refus d'un projet par la Monnaie royale. Moi, j'ai le temps de m'en occuper le soir. Et je ne compte pas mes heures." Pour lui, le projet fait ses frais. Même qu'il avoue y trouver un petit profit.

### Une troisième expérience

C'est la troisième expérience du genre pour le commerçant. Samuel

de Champlain et Jacques Cartier avaient fait l'objet des deux premiers tirages, chaque pièce représentant une valeur de "trente sous" — "parce que ça fait québécois" — à l'épicerie. M. Maltais avait alors pu constater le succès de la formule: sur les 4.000 pièces de nickel mises en circulation pour commémorer la venue de Jacques Cartier, une vingtaine à peine sont revenues à l'épicerie. "La monnaie d'escompte finit dans des collections."

Cette fois, on reconnaît le pape alors que se trouve la ville de Québec en arrière-plan. A l'endos, c'est

à nouveau une illustration de l'épicerie située sur la rue Saint-Jean.

Il s'agit de la seule pièce de monnaie frappée au Québec, mais il en existe deux autres ailleurs au Canada à l'occasion de la visite du pape, en septembre, renseigne M. Jérôme Remick, numismate de Québec. "Un dollar pour le commerce municipal" a été frappé à 25.000 exemplaires pour la ville de Midland, en Ontario, et une auberge située près de Moncton, au Nouveau-Brunswick, mettra d'ici peu en circulation 25.000 "jetons d'escompte", termine l'expert, signalant que les pièces de M. Maltais ont cependant une plus grande valeur.

## SAUVÉ (Suite de la première page)

successeurs, sur la même Bible que son mari Maurice avait utilisée, il y a 20 ans, lors de sa nomination comme ministre fédéral des Terres et Forêts.

Dans son discours, Mme Sauvé a exprimé sa confiance dans la jeunesse canadienne. "Elle fera la preuve qu'il n'est pas de problèmes insolubles, pas de situations que nous ne pouvons ensemble améliorer ou corriger. Nous devons les préparer à vivre, mais nous ne sommes pas

habilités à vivre à l'avance, à leur place, une existence que nous aurions tort de vouloir imposer le modèle définitif", a-t-elle déclaré.

### Pionnière

"Vous êtes de cette race des pionnières", a lancé de son côté le premier ministre Trudeau, dans une brève allocution. Nous avons besoin du regard neuf des femmes et de leur parti pris en faveur de la paix et de l'entraie-

de", a dit M. Trudeau, hissant Mme Sauvé au rang des femmes "exceptionnelles qui ont bravé victorieusement nos tabous anciens". "Vous êtes une rassembleuse-née", a-t-il ajouté, rappelant que Mme Sauvé, née en Saskatchewan, avait grandi en Ontario, étudié en Europe et fait carrière comme journaliste à la télévision au Québec.

### Maladie

Durant les diverses cé-

rémonies d'hier, Mme Sauvé n'a pas paru être en bonne santé. Sa robe longue de taffetas gris d'inspiration élizabéthaine n'a pu masquer sa démarche souvent hésitante, particulièrement lorsqu'elle a passé en revue une garde d'honneur et sa voix, bien qu'amplifiée par des micros, a faibli en plusieurs occasions. Sa maladie, qui n'a jamais été identifiée avec précision, l'aurait frappée lors de son voyage en URSS, l'année dernière.

## COMTERM (Suite de la première page)

Max-20E et présenté à la presse la semaine dernière par Bytec-Comterm en même temps qu'un "concurrent québécois, le Comterm PC. Selon nos informations, le Max-20E a été soumis au cours des derniers jours à un banc d'essai mené par une entreprise privée, la compagnie CGI (Conseillers en gestion informatique) à la demande du ministère de l'Éducation.

Les résultats de cet examen ont été remis au ministre de l'Éducation, Yves Bérubé. Il devrait faire savoir aujourd'hui en fin de journée quand il entend rendre publics ces

résultats et sa décision dans ce désormais célèbre dossier.

L'équipe qui avait réalisé la première étude de l'Axel-20 n'a pu être reconstituée puisque la Fédération des commissions scolaires par la voix de la GRICS (Gestion du réseau informatique des commissions scolaires) s'est retirée en février de la négociation entourant le choix du micro qui va meubler les écoles québécoises.

Le gouvernement a donc préféré confier le second banc d'essai à une firme privée. Un comité de surveillance a cependant été formé pour suivre le déroulement de l'o-

pération. Des membres du ministère et des représentants des commissions scolaires et des cégeps ont également été invités à suivre le banc d'essai.

Selon nos informations, le Max-20E posséderait sur papier les atouts pour franchir avec succès le banc d'essai. C'est au niveau de l'accès aux logiciels que les tests pourraient être déterminants. Le Max-20E est cependant encore à l'état de prototype et il ne pourra pas être

disponible pour le mois de septembre. Le ministère de l'Éducation devra donc probablement se rabattre sur un appel d'offres semblable à celui de l'été dernier pour acquérir les quelque 3.000 appareils dont le réseau a besoin en septembre. Si c'est le cas, le Comterm PC risque d'être confronté entre autres avec l'IBM PC, avec appareils de Burroughs et de Sperry-UNIVAC et peut-être avec le Macintosh d'Apple.

## GRÈVE (Suite de la première page)

pour se défendre contre les tentatives de récupération de leurs droits acquis.

Le porte-parole syndical a dénoncé "la multinationale française, la compagnie Montney Inc., qui cherche à rendre l'établissement rentable à la manière d'une entreprise privée".

Depuis 20h, hier, on a donc cessé de fournir les 170.000 livres de vapeur par heure, achetées par la compagnie Reed, et on a amorcé le processus de réduction graduelle de la pression pour éviter d'endommager les fours dans la phase du refroidissement.

Ce matin, à 8h, des lignes de piquetage devaient être dressées, mais les syndiqués étaient convoqués à 10h, au bureau du SFCP, pour être informés de la situation.

Au journaliste du SOLEIL qui lui demandait pourquoi le déclenchement de la grève avait été commandé avant la réunion, M. Valiquette a répondu que la situation était demeurée inchangée depuis le vote de grève.

"Cet après-midi (hier), malgré trois heures de négociations en présence du conciliateur Claude Guimond, nous avons constaté qu'il n'y avait rien à

faire". Le président du syndicat, M. Daniel Collin précisait, dans un communiqué annonçant la grève, "l'employeur n'a pas compris le message des travailleurs et il devra maintenant porter la responsabilité de cette grève".

Le litige, porte principalement, d'après M. Valiquette, sur la récupération de certaines conditions de travail, du surtemps et de la sécurité d'emploi. Il note que l'employeur veut trouver un emploi ailleurs, dans une autre entreprise, à six aides-opérateurs et les remplacer par des spécialistes en entretien. La compagnie ne veut pas reconnaître la sécurité d'emploi aux futurs employés et elle cherche à augmenter la mobilité, a également précisé M. Valiquette.

La convention collective est expirée depuis le 31 décembre 1983.

### LA QUOTIDIENNE

(tirage du lundi 14 mai 1984)

4-6-1

7-8-6-5

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 390, rue St-Vallier est, Québec,

G1K 7J5, par Le Soleil Limitee. Courrier de

la deuxième classe - Enregistrement no

1206

## SI VOUS OPTEZ POUR LE GAZ NATUREL

Faire transformer votre système de chauffage actuel en un système au gaz naturel, c'est une décision importante. C'est pourquoi vous exigez de faire affaire avec des spécialistes en installation, compétents et fiables.

Accrédités par Gaz Inter-Cité Québec Inc., notre expérience professionnelle ainsi que la formation particulière que nous avons reçue en matière de pose et d'entretien de systèmes au gaz naturel, nous permettent de vous offrir une meilleure garantie de qualité.

En plus, FLAMIDOR vous offre la fournaise au gaz la plus efficace et sans cheminée.

Vous obtiendrez ainsi un rendement énergétique maximum avec l'appareil de chauffage à combustion par pulsation G14 de LENNOX qui confère une efficacité de 96 à 98%. C'est l'innovation la plus marquante dans le domaine du chauffage depuis 20 ans.

La fournaise au gaz naturel LENNOX vous permet de réduire les frais de chauffage de 42%.

### SUBVENTIONS

pour vous aider, lorsqu'éligible.

Programme canadien de remplacement du pétrole

de Gouvernement fédéral.

\$800.00

\$800.00

Gaz Inter-Cité Québec Inc.:

Sans obligation, le conseiller de FLAMIDOR vous fournira les renseignements et un estimé gratuit.

681-7211

division GAZ.



625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, QC. G1M 2E4

ENTREPRENEUR  
PARTICIPANT  
GIC

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

FLAMIDOR  
attend pour vous  
les subventions.

## RÉFORME (Suite de la première page)

Le document de travail d'une douzaine de pages, ne remet pas en cause l'établissement de commissions scolaires linguistiques plutôt que pour catholiques et pour protestants et l'intégration du niveau primaire et du niveau secondaire, mesures mises de l'avant par le projet Laurin et qui ont fait consensus en commission parlementaire de l'Éducation.

Toutefois, les commissions scolaires, dans la version Bérubé ne seront pas dépouillées de leurs responsabilités. Elles conserveront l'ensemble des pouvoirs qu'elles dé-

tiennent présentement bien qu'elles pourront déléguer des responsabilités à l'école. La commission scolaire demeure responsable de l'ensemble des écoles de son territoire.

Il n'est également plus question d'élire les commissaires d'école au niveau de chaque école. L'élection par quartier est maintenue. Trois hypothèses sont avancées: maintien du statu quo, élection des commissaires au suffrage universel à 50 pour 100 ou au deux tiers, les autres étant élus par les conseils d'école.

## vente jours d'été



Cannon.

qualité cannon  
draps et douillettes  
rayures géométriques 12.95

drap jumeau rég. 15.00

le dernier cri de Cannon... une explosion de 5 couleurs mode dans un tout nouvel arrangement de rayures géométriques. Peu importe votre décor, cet ensemble draps et douillette apporte éclat et fraîcheur dans votre chambre à coucher. Qualité 160 fils au pouce.

les draps	rég.	spécial	les douillettes	
double	20.00	16.95	jumeau	75.00 59.95
grand	30.00	24.95	double grand	125.00 99.95
tr. grand	35.00	29.95	très grand	160.00 129.95
taies	16.00	12.95		
gr. taies	18.00	14.95		



Cannon.

comparez... qualité, dimensions, poids supérieurs  
couvertures pur coton

jumeau/double 72 x 90 29.95

grand/très grand 102 x 90 49.95

fibres naturelles; confort inégalé... simons vous offre plus et à meilleur prix... comparez le poids et les dimensions de ces couvertures en pur coton et économisez en choisissant la qualité Cannon. au choix: rose, bleu, mais, vanille, blanc.



Cannon.

serviettes ratine double-face 7.99

grand format bain 25 x 46 rég. 10.00

belle qualité, bonne valeur, choisissez ces serviettes en ratine bouclée 86% coton, 14% polyester dans une gamme de 6 coloris.

main	7.50	spécial
débarbouillette	4.50	3.49

tapis de bain assortis

20 x 34	18.00	14.99
contour	25.00	19.99
couvre-siège universel	10.00	7.99

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

## le mot du jour

### Point de vue

Doit-on dire lentilles cornéennes ou verres de contact? On ne verra pas mieux avec l'un qu'avec l'autre, mais, d'après les spécialistes, lentilles cornéennes est plus juste que verres de contact.

Pierre BELLEAU



# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**CLAPPERTON, Lydia**  
COTE, Jacques  
COULOMBE, Marie-Jeanne  
DEMERS, Jean-Marie  
DOYON, Emile  
FREEMAN, John  
GAGNON, Renaldo  
GELINAS, P. Rosaire-  
Bernard O.M.I.  
GREGOIRE, Léo  
KIROUAC, Antoinette  
LADOUCEUR, Thérèse  
MARTEL, Julia  
O'REGAN, James  
PELLETIER, Bernadette  
Isabelle, sœur Bernadette-  
Marie  
ROBERGE, Danny  
RODRIGUE, Soeur Cécile-  
Anna  
VACHON, Roger

**CLAPPERTON (dame)**  
Lydia née Verge



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 mai 1984, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédée dame Lydia Verge, épouse de feu Georges A. Clapperton. Elle demeurait à Beauport, autrefois de New-Richmond, Cte Bonaventure. Les funérailles auront lieu le mercredi 16 mai 1984, à 10h30. Départ de la Coop Fun. du Plateau 950 des Erables Québec

à 10h20 pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille, M. et Mme Edouard Guité (Marie) de Cowansville, Mme Béatrice Michaud de Campbellton N.B., Mme Florine Lacroix de Sillery, M. et Mme Laval Routhier (Hilda) de New-Richmond, M. et Mme Marcelin Normand (Marguerite) et Mme Aimée Coriveau de Montmagny, Dr et Mme Gage Clapperton (Marguerite Rioux) de Grande-Rivière, Gaspé, M. et Mme René Dubé (Thérèse) Rimouski, ainsi que 42 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

COTE (Jacques)



A Québec, le 12 mai 1984, quelques jours avant son 56ème anniversaire, est décédé M. Jacques Côté, fils de feu

Alexandre Côté et de feu dame Antoinette Lorentz. La famille recevra les condoléances à la Coop. fun. de l'Anse 280 8ème rue mardi de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h., mercredi jour des funérailles de 8h. à 9h30. Le service religieux sera célébré le mercredi, 16 mai, à 10h., en l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs M. et Mme Alex Côté (Laurette Porreault), M. et Mme Paul Côté (Thérèse Peachy), Mme Jean-Marie Côté (Lucille-Anne Landry), M. et Mme René Côté (Thérèse Turgeon), M. et Mme Armand Martel (Jacqueline), Mme Camille Deschamps (Denise), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 525-6044

COULOMBE (Marie-Jeanne)



A Québec, le 12 mai 1984, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Gobeil, épouse de Paul-Emile Coulombe. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 15 mai à 14h en l'église St-Sauveur et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Pierrette (Jean-Claude Paquette), André (Marguerite Mercier), Françoise (Claude Sanfaçon), Denise Ouellet, Yves (Jocelyn Beaulieu), Yvon (Hélène Beausoleil), Robert (André Levasseur), Nicole (Jean-Paul Gendron), ainsi que de nombreux petits-enfants, ses belles-sœurs et son beau-frère Miles Marie-Angé, Simone et Mathilde Coulombe, M. et Mme Alexandre Coulombe (Adrienne Chamard), Mme Géraldine Zicat et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

## AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

## DEMERS (Jean-Marie)



A Québec, le 14 mai 1984, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Marie Demers, époux de dame Alice Genest. Il demeurait à Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy

mardi de 19h à 22h, mercredi de 13h à 14h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 mai 1984 à 15h en l'église St-Yves et de là au Mausolée de la Paix Parc-Cimetière

Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, Anatole Demers (Irma Laroche), Nicolas Demers (Gertrude Laroche), ses sœurs, Mme Midora Demers, Mlle Gertrude Demers, M. et Mme René Beauvillage (Claire), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Albé Demers (Elmire Genest), Mme Georges Genest (Rose Noël), M. et Mme Claude Genest (Madeleine Mercier), M. et Mme Léo Genest (Yvonne Noël), M. et Mme Henri Genest (Elsa Laganité), M. et Mme Théo Genest (Madeleine Dion), M. et Mme Etienne Genest (Lisette Laliberté), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

**DOYON (Emile)** — A Québec, le 14 mai 1984, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Emile Doyon, époux de dame Thérèse Foisy. Il demeurait sur la rue Ste-Thérèse. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère avenue mercredi et jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 18 mai 1984 à 14h en l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Rosaire (Colette Blanchet), Denyse (Yves Dion), Marguerite (Jacques Thiffault), Pierre, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Doyon, Mme Claire Doyon Bélanger, Sr Marguerite Doyon, M. et Mme Gérard Doyon, Mme Paula Perrault, plusieurs petits-enfants, un arrière-petit-fils, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

## DÉCÈS

Heures d'affaires: 8:30 à 17:00

## FREEMAN (John)

Au Chul, le 11 mai 1984, à l'âge de 70 ans, est décédé M. John Freeman, époux de feu dame Jeanne Dubois. Il demeurait au 1464 du Pont est, St-Lambert. Un service sera chanté en l'absence du corps le mardi 15 mai à 16h en l'église St-Lambert. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Paul Freeman (Monique Frédérick), Dorothy Freeman (Adrien Demers), Diana Freeman (Yvon Carrier), Patricia Freeman (Normand Lessard), David Freeman et son amie Caroline, ses petits-enfants Jocelyn et Brigitte Carrier, Patrick et Mathieu Freeman. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire un don à l'Association pulmonaire du Québec. Pour renseignements: 839-8823.

## GAGNON (Renaldo)



Le dimanche 13 mai 1984, est décédé M. Renaldo Gagnon, à l'âge de 64 ans et 7 mois, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il était l'ancien propriétaire de la Tabagie Chez Renald de la rue Saint-Jean. Il laisse dans le deuil ses quatre enfants, ses frères et sœurs: Thérèse Girard, Louise Rompré, Henri Gagnon, Lauréat Gagnon, Fleurette Gagnon (Bertrand Côté), Lily Gagnon (Thomas Côté), Yolande Gagnon, Guy Gagnon (Claudette Girard), Germain Gagnon, Clermont Gagnon. Un service religieux sera chanté en l'absence du corps en l'église St-Jean Baptiste de Québec à 15h00 le 19 mai 1984.

**GELINAS (P. Rosaire-Bernard, O.M.I.)** — Au Lac Sergent, le 13 mai 1984, au terme de 40 ans de vie sacerdotale, décédé à l'âge de 67 ans et 7 mois le P. Rosaire-Bernard Gélinas, O.M.I., Oblat de Marie Immaculée. Il était le fils d'Arthur Gélinas et de Naura Lessard de Notre-Dame-des-Neiges de Charette dans la Mauricie. Il sera exposé au salon J.D. Jarneau 405, boul Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine mardi à 19h. Les funérailles auront lieu le mercredi 16 mai 1984 en l'église Ste-Madeleine à 14h. L'inhumation aura lieu dans le lot des Oblats au cimetière de Cap-de-la-Madeleine. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, plusieurs parents immédiats: Mme Louisa Héroux (Blanche), M. et Mme Joseph Gélinas (Jeannette), Mme Paul Gélinas (Laurette), Mme

Marcel Dupuis (Marie-Anne), tous de Shawinigan, Mme Henri Gélinas (Brigitte Pélerin) de Trois-Rivières, Mme Laurier Gélinas (Gisèle Pronovost) de Sorel, M. et Mme Léo Matteau (Marguerite) de Grand-Mère et plusieurs neveux et nièces.

Le P. Gélinas a commencé son ministère sacerdotal au Juniorat de Sacré-Coeur d'Ottawa et par la suite il devenait secrétaire provincial des Oblats à Montréal pendant trois ans et à Québec pendant seize ans. Il a travaillé dans les Maisons de retraites fermées de Mont-Joli, d'Edmundston, N.B., et au Cap-de-la-Madeleine. Après avoir été vicaire à Maniwaki et à Saint-Sauveur de Québec, il devient aumônier au Foyer de la Guadeloupe et ensuite assistant-économiste au Monastère des Oblats au Cap-de-la-Madeleine. Depuis plusieurs années, il apportait une généreuse collaboration pastorale dans différentes paroisses de la région de Trois-Rivières.

**GREGOIRE (Léo)** — A Québec le 14 mai 1984, est décédé Monsieur Léo Grégoire, fils de feu Naopoléon Grégoire et de feu Dame Armoza Bertrand. Les funérailles auront lieu le mercredi 16 mai à 10h. A la demande du défunt il ne sera pas exposé. Son service religieux sera célébré à l'église Notre-Dame de Québec. La famille recevra les sympathies une demi-heure avant la cérémonie et l'inhumation se fera au cimetière de Pleussiville. Selon la volonté du défunt, faites parvenir vos dons à la Société Canadienne du Cancer, 575 Boul St-Cyrien ouest, Québec, G1S 1S6. Il laisse dans le deuil sa sœur, Mme Cora Grégoire, ses frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Roméo Grégoire (Gabrielle Roy), André, Marcel (Yvette Roberge), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, et plusieurs amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Ltée 320 5ème rue Québec

Pour renseignements, 529-9221

**KIROUAC (Antoinette Labrecque)** — A l'Hôtel Christ-Roi, le lundi 14 mai 1984, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Antoinette Labrecque, épouse de feu M. Réginald Kirouac. La famille recevra les condoléances à la Coop. Funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue le mardi de 14 à 17h., et de 19 à 22h. Mercredi jour des funérailles de midi à 13h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 mai à 14h., en l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Hélène (Arthur de Senneville), Maurice (Suzanne Carrier), Jean-Claude (Suzanne Boucher), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs Gilbert Labrecque (Rita Fortier), Paul-Emile Labrecque (Mme Marcel Labrec-

que), Mme Jacqueline Labrecque, Henri Kirouac (Simone Tangway), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 525-6044.

## LADOUCEUR (Thérèse)



Au Chul, le 13 mai 1984, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée dame Thérèse Côté, épouse de feu Eugène Ladouceur. Les restes mortels seront exposés au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy

mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h30 à 13h50. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 mai à 14h en l'église Notre-Dame-de-Foy et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre ses filles Mme Pauline Ladouceur-Pelletier de Ste-Foy et Monique Ladouceur de Mont-Laurier, ses petits-enfants Manon, Linda, Stéphanie et Isabelle Pelletier ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

**MARTEL (Julia Gilbert)**



A Québec le 14 mai 1984, à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Julia Gilbert, épouse de feu Monsieur Albert Martel. Elle demeurait dans la paroisse St-François d'Assise. Les funérailles auront lieu le mercredi 16 mai à 15h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère avenue Québec

à 14h50 pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles, St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles, Gaëtan (Francine Dutil), Paul (Alice Boulianne), sa fille et son gendre, Céline (Jacques Charles), ses petites-filles, Julie, Sophie, Karine, Marie-Claude et ses petits-fils, François et Mathieu, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Wilfrid Giguère (Alexandrine), M. et Mme Albert Bruneau (Rosa), M. et Mme Lauréat Gilbert (Claire Langlois), M. et Mme Ro-

bert Gilbert (Emilia Martel), Mme Rita Blouin, M. et Mme Ludger Gagnon, (Yvonne), M. et Mme Léo Gilbert (Colette Thivierge), M. et Mme Jean-Guy Gilbert (Bibiane Mullins), Mme Réjeanne Caron, M. et Mme Gilles Légaré (Colette), Mme Jacqueline Gilbert, M. et Mme Robert Samson (Laurette), M. et Mme Paul-Gaston Garneau (Jeanne Martel). Mardi le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, ouverture à 13h. Pour renseignements, 529-9221.

**O'REGAN (James)** — A l'Hôpital St-Sacrement le 11 mai 1984 à l'âge de 76 ans est décédé M. James O'Regan. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés il a été confié au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 715 St-Vallier est Québec.

Un service a été chanté le lundi 14 mai à 15h00 en l'église St-Patrick. Les cendres seront déposées au Parc-Cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Mme Nelly Blouin, Mme Kathleen Langevin, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

**PELLETIER (Bernadette Isabelle, sœur Bernadette-Marie)** — Née à St-Roch des Aulnaies, Cynthia, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux et nièces. Le corps sera exposé à compter de mercredi 14h.

**RODRIGUE (Soeur Cécile-Anna)** — Au Couvent des Soeurs Franciscaines de Marie, le 14 mai 1984, à l'âge de 84 ans, est décédée Soeur Cécile-Anna Rodrigue, en religion Soeur Marie-Adelin du Sacré-Coeur, missionnaire pendant 30 ans (18 ans aux Indes). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mai à 14h, au Couvent des Soeurs Franciscaines, 1075 ave. Royale, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur, Auréa Parent, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**VACHON (Roger)** — A l'Hôpital Laval, le 14 mai 1984, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Vachon, époux de dame Madeleine Girard. Il demeurait à St-Raymond. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 mai 1984 à 10h. Départ de la

Résidence Funéraire St-Raymond Inc 209, rue St-Jacques St-Raymond à 9h45 pour l'église St-Raymond et de là au crématorium pour incinération. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles, René (Sylvie Paquet), Annie (Mario Piamondon), Louis (Noëlle Hardy), ses petits-enfants, Mélissa et Cynthia, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux et nièces. Le corps sera exposé à compter de mercredi 14h.

## 760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, J.J.B.

MERCI à Notre-Dame du Perpétuel Secours et à Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher) pour grande faveur obtenue. G.B.

REMERCIEMENTS au Bon Frère Sauvageau, St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de publier, B.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier, C.R.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, Y.S.T.A.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, Y.L.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier P.E.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) D.P.A.E.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) H.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) H.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) H.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) H.M.

## 790 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE 295 Bld. Fleuriste, L'Église 823-947

842-0167, 842-6867

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

Granits Appalaches Monuments funéraires, service de livraison, J.G. Labrecque, 823-947

THÉRIAULT & FILS 716, 1ère Avenue, Québec, 524-1541

## DÉCÈS

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès. Le tarif est de 1,10 \$ la ligne (minimum 7 \$) et 25 \$ pour une photo.

647-3311

# Manitoba Les membres de la GRC ne sont pas tous bilingues

WINNIPEG (PC) — Les membres de la Gendarmerie royale du Canada au Manitoba ne sont pas aussi bilingues que le gouvernement fédéral le souhaiterait, ainsi que le démontre une enquête-maison effectuée par un reporter

du Winnipeg Free Press. Bien que certains policiers n'aient éprouvé aucune difficulté à passer de l'anglais au français lorsqu'ils sont interrogés au téléphone par le journaliste-enquêteur, d'autres, par contre,

ont été pris au dépourvu. "Good afternoon, RCMP The Pas rural", a dit un officier de cette localité du nord du Manitoba, qui a toutefois négligé de répéter la salutation en français, comme le veut la politique du

gouvernement d'Ottawa. Quand une question lui a été posée en français, le policier est resté muet un long moment puis a demandé en anglais à son interlocuteur d'attendre un instant. Un autre officier qui a pris l'appel a fini par dire très lentement "un moment s'il vous plaît" lorsque son interlocuteur lui a demandé d'appeler un simple agent ou un caporal parlant français couramment.

Ce même officier lui a expliqué que les deux agents francophones appartenant à ce détachement rural n'étaient pas disponibles à ce moment-là. L'officier, qui a demandé de conserver l'anonymat, et les autres membres de la GRC avec qui le reporter a communiqué au cours de cette enquête-maison, ont expliqué que les employés unilingues de la sûreté fédérale refusent de glisser un

simple "bonjour" dans leur salutation au téléphone de crainte que leur interlocuteur, encouragé par cette salutation, n'engage la conversation en français, ce qui ne ferait que les embarrasser.

L'agent Dell Schmack, du détachement rural de Steinbach, a réussi à tenir une conversation en français pendant cinq minutes. Il a dit que deux ou trois de ses confrères de ce détachement parlent français.

Par contre, dans la ville de Selkirk, la réceptionniste s'est excusée auprès du journaliste de ne pouvoir lui répondre en français et lui a demandé "Do you speak English?". Le caporal Alain Girardin, le coordinateur des langues officielles au sein du corps policier fédéral au Manitoba, a expliqué que 26 détachements comptent des membres bilingues.



Un voisin rigide. Un des deux hommes sur cette photo ne fait pas ce qu'il semble en train de faire. Joey Ternowski est bien sûr absorbé par la lecture de son journal, mais son copain de banc n'est pas à l'heure de sa pause. Le personnage à gauche de la photo n'est pas un humain mais bien une sculpture, intitulée "Lunchbreak", que l'on retrouve dans un parc de Edmonton.

# Prix décernés à des citoyens dévoués au bien-être canadien

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Santé et du Bien-être a fait connaître hier les noms de 24 citoyennes et citoyens des quatre coins du pays auxquels il décernera cette année ses Prix de contribution au bien-être, honneur accordé à des personnes qui, dans leur milieu, se sont données longtemps et grandement dévouées à l'amélioration et à l'expansion des services sociaux et de santé. Les prix seront remis au cours d'une cérémonie, le 22 mai à Ottawa.

Les personnes suivantes méritent le prix, cette année:

Du Québec: Antoinette Caron-Robidoux, Longueuil; Rita Finestone, Montréal; Salim Karsh, Sainte-Marie de Beauce; Bernadette Fortin-Mayrand, Dolbeau; Mary Memess, Pointe-

Claire; et Imelda Millette, Ville-Lemoyne.

Des Maritimes: Marilyn Luscombe, Corner Brook, T.-N.; Linda Fitzpatrick, Saint-Jean, T.-N.; Kay Reynolds, Charlottetown; et Constance Weanus, Dartmouth, N.-E.

De l'Ontario: Darleen E. Bogart et Marilyn Finkelstein, Toronto; Judith Ann Harding, Kitchener; et Jean Moore, Kingston.

De l'Ouest: Yude Maurice Henteleff, Winnipeg; Martha Friesen, Prince Albert, Sask.; Isabelle Reid, Edmonton; Mary Bishop, Vancouver; George Bryant, Surrey, C.-B.; Anne Johnston, Sidney, C.-B.; Phyllis Mittlestead, North Vancouver; Ruth Oliver, Vancouver; Philip Russell, North Vancouver; et Elizabeth Seaton, Yellowknife, T.-N.-O.

# Coopératives: des employés de la SAQ donnent leur accord

MONTREAL (PC) — Environ 150 employés de la Société des alcools du Québec (SAQ) ont donné leur accord écrit, pour gérer sur une base coopérative les succursales qui leur seront confiées, a indiqué hier le président de la SAQ, M. Jean-Guy Lord.

Interrogé sur l'opposition syndicale à ses projets de restructuration des ventes au détail, il a déclaré que toute création de coopérative de distribution se fera sur une base strictement volontaire et que les employés qui y participeront auront le choix de s'en retirer s'ils ne s'y sentent pas à l'aise.

Cette expérience, a-t-il ajouté commencera bientôt et se poursuivra au cours des prochains mois. Elle concernerait pour l'instant entre huit et vingt magasins.

M. Lord a trouvé exagérées les critiques à propos de sa décision de vendre trois marques populaires d'eau minérale dans les succursales de la SAQ. Nous avons choisi les trois produits les plus populaires pour commencer, ceux que les Québécois achètent le plus. Cela semble évident.

Il a également annoncé que la SAQ étudie la production d'une nouvelle boisson à base de sirop d'érable.